

Université Abou-Bakr Belkaïd - Tlemcen
Faculté des Lettres et des langues
Département des langues étrangères
Filière : français



Thème

Le marquage signalétique plurilingue dans l'espace urbain
entre l'officialité et le privé : le cas de la ville de Tlemcen

Etude : sociolinguistique urbaine

MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER

Option : Science du langage

Présenté par :

HADJADJ AOUL Selma

Sous la direction de :

Mme TALEB Souad

Membres du jury :

Année universitaire 2014 / 2015

Dédicace

Dédicace

Je dédie ce travail:

A mon père H. A. IBRAHIM

*qui m'a bien orienté, pour son aide professionnelle, sa patience, son
encouragement incessant et pour tout ce qu'il a fait
et fait toujours pour moi*

A mon adorable maman

*pour tout ce qu'elle m'a donné et pour tous les sacrifices
qu'elle a consentis pour faire de moi
ce que je suis maintenant*

Remerciements

Remerciements

*J'adresse mes sincères remerciements
à mon directeur de recherche Madame TALEB Souad pour avoir accepté la
direction de ce travail, pour sa patience, son professionnalisme, et ses
encouragements.*

*Je suis reconnaissante
à tous mes enseignants de l'université, pour leur modestie et pour
leur aide au long du parcours universitaire.*

*Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude
à toutes les personnes qui m'ont apporté une aide pour la réalisation
de ce travail de recherche.*

*Je ne peux conclure sans remercier chaleureusement
mon père pour tout ce qu'il m'a donné et pour tous les sacrifices
qu'il a consentis pour son aide et ses bonnes critiques
qui ont fait de ce travail ce qu'il est
maintenant.*

Grand merci

Introduction

Les sociolinguistes traitent l'idée de la variété de langue dans la vie politique, intellectuelle, et économique comme une représentation et en tant que telle comme une lecture de la sociolinguistique réelle qui porte les principes du plurilinguisme urbain, elle se développe autour du centre administratif, commerciale et culturel, c'est bien ici, La ville qui est appelée «le noyau urbain» à cause de sa position stratégique nourrie de nouveautés.

Au cœur de la ville de Tlemcen, il est non seulement intéressant de relever l'effectif et les caractéristiques de sa population, mais aussi d'établir l'incidence du paysage linguistique qui y prédomine. Le paysage linguistique ou le langage de la ville est composé de panneaux signalétiques, des noms de rue et des noms de lieux, des marques de commerce, de l'affichage, des plaques commémoratives, etc. En s'affirmant ainsi dans cet espace, la langue officielle de la minorité, participe à la construction identitaire de la ville, tout en établissant un rapport de reconnaissance avec la majorité. Le paysage linguistique constituerait un élément vital du capital culturel, étant donné sa présence visuelle et sa fonction de promotion des réalités minoritaires dans l'espace public.

Tlemcen est un lieu de rencontre des langues c'est une agglomération où la majorité des habitants sont occupée par le commerce, l'industrie ou l'administration, c'est pourquoi on constate un foisonnement de plusieurs éléments langagiers cela amène à s'interroger sur le langage de cette ville à partir de tous ce qui se donne à lire, dans le but de décrire la particularité langagière de l'espace en s'intéressant au marquage linguistique dans sa dimension urbaine et donner une identité à la ville Tlemcen par rapport à son champ socio langagier né des contacts entre les différentes langues en présences.

Notre réflexion s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique urbaine. Nous allons cerner l'espace à travers *la signalétique* qui est l'ensemble des traces qui permettent de s'orienter dans l'espace social/sociolinguistique. En termes plus simples, toute forme d'affichage qui permet à un individu de se situer dans l'espace urbain et qui marque la ville.

A cet effet, la ville est doublement marquée : du point de vue linguistique et graphique. Ce marquage relève de deux catégories bien distinctes. L'une a trait à l'écrit officiel et qui est imposée par la politique linguistique d'un Etat ou d'un pays. Dans cette catégorie sont

rangés les noms de rues et de lieux, les panneaux d'information, la signalisation routière, les enseignes des institutions et des administrations. Ces écrits « *institutionnels* » ont pour fonction l'orientation des usagers de la ville vers les lieux publics. Ce qui est appelé par L.-J. Calvet, les écrits « *in vitro* ».

L'autre catégorie a trait aux pratiques spontanées, voulues et individuelles. Autrement dit, tout ce qui est écrit par les citoyens, comme les noms des magasins, la publicité, les inscriptions murales (tags et graffitis) et les différentes affiches à contenus divers.

Les écrits de cette seconde catégorie sont appelés par Calvet les écrit « *in vivo* », c'est-à-dire, l'ensemble des messages linguistiques qui manifestent une appropriation de la langue et du système graphique par des individus qui tentent d'affirmer une existence singulière et de mettre en évidence tout ce qui les caractérise ou caractérise leurs activités effectuées dans leur ville.

À fin de décrire et analyser la diversité linguistique et les faits socio langagiers, nous voudrions nous interroger respectivement sur le langage de la ville (discours dans la ville) dans le but de comparer les deux catégories de marquage (officiel et privé) afin de savoir quel est la langue dominante par rapport aux autres langues misent en mur , et entre les divers domaines en présence dans cette société. Il était nécessaire de constater où est ce que la différence et la dissemblance entre ces deux types de signalétiques se présentent .et avoir connaissance sur la réalité linguistique dans l'espace urbain tlemcenien ce qui nous à conduit vers l'élaboration de la problématique majeure qui à pour objet de comparer et savoir ***est ce que la langue des écrits officiels mis en mur représente la réalité du paysage linguistique privé de la ville de Tlemcen.*** Nos objectifs visent la description et l'analyse de quelques faits socio langagiers afin de donner une identité au paysage linguistique de la ville de Tlemcen mis en compte les différentes langues qui s'émettent dans cette société face a la langue officielle mise en scène et imposée par l'état .

Nous voudrions nous prolonger dans l'univers de la ville de Tlemcen, aller vers son monde particulier pour le dévoiler et découvrir ces spécificités par rapport a l'affichage officiel qui caractérise toutes les villes de l'Algérie.

Nous tenterons aussi d'expliquer la relation qui peut exister entre **la ville et la langue**. En termes plus simples, montrer comment la ville, en tant que structure sociale et milieu spécifique, produit un certain nombre d'effets sur les langues en présence face à la signalisation officielle qui est une forme d'unification et d'assimilation.

Nous tenons à signaler que plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire et comprendre les pratiques langagières. Par ailleurs les travaux présentés sur le langage de la ville sont restreints et une minorité de chercheurs l'ont traité malgré sa vision très vaste qui montre la réalité socio-urbaine et la particularité de chaque paysage linguistique privé par rapport aux écrits officiels affichés qui unifient l'Algérie. Ce qui nous a motivé et nous a permis de suggérer quelques hypothèses concernant cette sphère sociale là où la langue française est toujours en parallèle avec l'arabe classique mais le degré de dominance reste variable d'un domaine à l'autre. Par ailleurs, nous pensons qu'il y a une égalité entre l'arabe classique et le français en ce qui concerne les écrits officiels, en revanche il y a des domaines qu'occupe la langue française plus que l'arabe classique et une intégration apparente de l'anglais et l'espagnole par rapport aux écrits privés. En outre et d'après ce que nous avons remarqué, nous pouvons dire que la réalité linguistique tlemcenienne est biplurilingue ; (français, arabe, anglais, espagnol...) dont la différence entre la langue des écrits officiels et privé existe, et elle est omniprésente et ce qui doit être confirmé ou infirmé après la réalisation de l'enquête et l'analyse du corpus. C'est une analyse qualitative comparative et descriptive qui vise la ville de Tlemcen en général et la mise en mot dans ses espaces en particulier .

Pour mener à bien notre travail et répondre à notre problématique, nous avons visité l'agglomération Imama, la périphérie d'Oudjlida et le centre ville de Tlemcen. Nous avons pris en photos tout ce qui concerne les graphies urbaines et le langage mis en mur. Il s'agit plus précisément de quelques noms de rues et de lieux qu'on trouve affichés par tout dans la ville, les noms des administrations, des institutions et les endroits publics, ainsi que les plaques signalétiques mises à fin de faciliter le chemin, pour arriver ou reconnaître tel endroit, administration, industrie ou telle sortie de la ville. Nous avons donné plus d'importance aux noms de magasins, les marques de commerce et les logos pour la simple raison que ces derniers représentent le réel langage que consomment tous les individus de cette société et donne une spécificité à une ville par rapport à une autre.

Les photos que nous avons prise ne pourront nous servir qu'avec une grille d'observation qui doit les accompagner dans le but de placer et classer les graphies urbaines selon la langue écrite et présentée en mur (si c'est l'arabe standard , l'arabe algérien ou le français),(si c'est monolingue , bi-plurilingue), (si elles est monographique ou bi-plurigraphique) .

Nous allons compléter la méthode que nous avons suivie en comparant les graphies officielles avec les graphies « in vivo » en faisant une étude qualitative, descriptive et comparative.

Tout ce travail a pour but de caractériser l'espace tlemcenien et confirmer l'intérêt de telle recherche qui pose comme principe que Le langage de la ville est aussi celui de tout un chacun et qu'il existe bien dans la signalétique utilisée tous les comportements de la ville.

De nos jours, les villes s'urbanisent. Le taux d'urbanisation augmente sans cesse. Elles deviennent un lieu de rencontre des hommes et de contact des langues. Les hommes dans la ville visent à attirer le regard d'autrui à travers non seulement le dessin, les couleurs, les lumières mais aussi à travers les langues.

C'est cette étude des langues en ville que vise la sociolinguistique urbaine. Elle veut voir comment ces langues fonctionnent. Comment elles sont classées, hiérarchisées et spatialisées dans la ville. C'est dans ce brassage de langues et de cultures dans la ville que la sociolinguistique urbaine a choisi de mettre ses pieds et son objet d'étude. En bref, cette nouvelle approche se veut révélatrice des langues et des cultures dans la ville.

Dans ce chapitre, nous avons jugé utile de commencer par un aperçu historique de la discipline dans laquelle nous avons inscrit notre objet d'étude pour comprendre sa genèse et son évolution à travers l'histoire. Nous présenterons ensuite la relation qui peut exister entre la langue et la société pour dire que la langue ne peut être plus dissociée du contexte dans lequel elle fonctionne.

Nous aborderons par la suite le terrain, le champ et les concepts de notre approche. Le langage de la ville de manière générale et la mise en mur officielle face à l'affichage privé de manière plus particulière constituent également une mise en évidence et parfois, une concurrence des langues dans la ville. Elles méritent d'être mises en apparence, puisqu'elles ont fait souci tant aux linguistes qu'aux usagers de la ville et aux individus eux-mêmes. Elles seront donc appréhendées comme une sorte de mise en mots d'une réalité sociolinguistique urbaine.

I. 1. Genèse de la sociolinguistique (urbaine)

Un aperçu historique de la discipline dans laquelle s'inscrit fondamentalement notre recherche nous paraît essentiel pour comprendre son évolution et les différentes approches entreprises pour aborder son objet d'étude ; le langage.

Ce langage, inscrit dans un contexte social, régi par des normes et des relations de pouvoir et l'acte de parole, à son tour, une influence sur ce contexte. Il peut transformer, faire évoluer ou même détruire celui à qui il est adressé. Mais la linguistique dont le fondateur est *Ferdinand de Saussure* a fréquemment mis le sujet parlant hors de son champ d'investigation. Selon lui et dans sa fameuse formule qui clôt le *Cours de Linguistique Générale* : « *La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* » (F. De Saussure, *Cours de linguistique générale*, ENAG/EDITIONS, Alger, 1994. p.376.). Cela signifie qu'il cherche à mettre au point un modèle abstrait de la langue. Cette mise à l'écart de l'individualité du sujet parlant ainsi que tous les déterminismes sociaux qui influencent sur son discours a donné naissance à une analyse structuraliste de la langue très réductrice. Car la langue est une pratique sociale par excellence.

De l'autre part, les efforts aussi bien que les recherches dans le domaine des langues avancent. Beaucoup de linguistes, notamment au début des années soixante, se passionnaient pour mettre en relief le caractère social de la langue. Il se produit alors un changement important dans la pensée linguistique. Des colloques et des réunions nombreux organisés sur les rapports entre langage et société.

Les publications s'enchaînent et s'inscrivent dans une perspective de changement et une conception sociale de la langue s'impose. Il s'agit tout d'abord de *Language inculture and society* de D. Hymes (1964) et plusieurs ouvrages touchant le langage et société.

C'est dans ces différents ouvrages que l'on rencontre les premiers articles publiés par William Labov en 1964, résultats des enquêtes qu'il a effectuées à l'île *Martha's Vineyard*, qui a été menée sur la variation linguistique et la stratification sociale.

Et c'est à partir de cette date que les linguistes commencent à s'intéresser à l'étude de la langue dans son contexte social.

La communauté linguistique est essentiellement déterminée par la langue selon la vision traditionnelle. Labov la considérait

(...) non pas comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes mais comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue ou encore, comme étant un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue. W. Labov, p. 33

Mais à partir des années 70, cette notion est revue en prenant en compte d'autres paramètres que la langue. Autrement dit, ce n'est pas la langue qui détermine l'appartenance de l'individu à telle ou telle communauté. Il y a bien d'autres éléments déterminants dans un groupe social comme le précise Calvet dans le passage suivant :

La seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue ou de la langue sur la société (.). Il s'agit au contraire de dire que l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique. L.- J. Calvet, 1994, p. p. 115-116.

En effet, La tâche du linguiste doit donc dépasser largement les limites linguistiques. Elle consiste à prendre en considération tous les éléments qui caractérisent le groupe social, leurs rapports mutuels et leurs rapports à la langue ou aux langues en présence. De nos jours, les sociétés s'imbriquent et se caractérisent par un brassage de langues et de cultures. Par effet, il apparaît une tâche difficile pour les délimiter et les décrire. A ce propos Calvet dit que dans un groupe social il n'existe pas des locuteurs, des codes, des variétés de ces codes et des situations de communication. La tâche du linguiste est de décrire chacun de ces éléments ainsi que leurs rapports mutuels.

I.2. La sociolinguistique urbaine

Nous avons vu précédemment que la sociolinguistique urbaine est une discipline en émergence. Elle est née de la coexistence des langues en ville¹. Ce métissage linguistique est dû au fait de la migration des groupes de locuteurs vers la ville pour y chercher de meilleures conditions de vie. Par conséquent, ces nouveaux citadins perdent leurs langues d'origine en même temps qu'ils acquièrent de nouvelle(s) langue(s). La ville devient alors, un point de convergence des migrations et donc de leurs langues. L.-J. Calvet la décrit comme suit :

*« Telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'Etat. » (L.-J. Calvet, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994, p. 130.)*

En effet, la sociolinguistique urbaine tente depuis quelques années d'étudier les effets de la ville sur les langues. Elle s'attache aussi à dire la société à travers l'étude de la langue et des discours. Elle tente également de mieux cerner les faits relevant de la covariance entre langue et société et qui sont façonnés par la culture dominante dans la ville. La sociolinguistique urbaine insiste sur l'importance du facteur **urbain** qui a bien des effets sur les langues et les représentations linguistiques où une large part est faite à la **mobilité spatiale** comme valeur sociale.

Thierry Bulot considère la sociolinguistique urbaine comme étant une sociolinguistique *en et de* crise. Dire autrement, c'est le facteur urbain qui la différencie de la sociolinguistique générale.

¹ Ville : (en sociolinguistique urbaine), la ville est prise dans ses tensions, ses changements quotidiens, ses regroupements pour dire les langues et leurs relations les unes aux autres. La ville est étudiée dans ses processus sociaux. C'est par les rapports sociaux entre les habitants que se dit la ville et que va se dire le « multilinguisme en action », qui passe par les nouvelles valeurs attribuées aux différentes langues en présence. La ville est à prendre dans sa dimension multiculturelle et donc plurilingue. Elle se dit donc par les habitants et par leur propre mobilité, leur trajectoire.

I.3. Les rapports entre langue et société en sociolinguistique urbaine

Avant d'aborder les spécificités de la sociolinguistique urbaine qui constitue le domaine de notre recherche, nous avons jugé utile de mettre en relief la relation qui existe entre la langue et la société qui sont deux éléments inséparables et sans l'un nous ne pouvons pas comprendre l'autre.

Nous avons vu donc précédemment, que la sociolinguistique porte son attention sur le locuteur en tant que membre d'une communauté, en tant que sujet dont le langage peut caractériser l'origine ethnique, la profession, le niveau de vie, l'appartenance à une classe, etc.

En effet, l'objet primordial de la sociolinguistique est la connaissance de la société par le moyen de la langue. Autrement dit, elle trace comme seul objet de recherche les faits de langue et de discours et alors les faits de société deviendront les moyens d'appréhender le réel linguistique. En bref, c'est connaître la société à travers le langage.

Ce langage est donc une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes. Il est à la fois un système de signes et de règles à la disposition du groupe et un moyen d'expression de l'individu. Il est également un instrument d'interaction sociale dont l'utilisation dans une situation de communication implique des interlocuteurs de statuts parfois différents.

De ce fait, nous comprenons qu'au sein d'une même communauté linguistique coexistent plusieurs variétés, et c'est le cas pour la ville de Tlemcen.

Cela signifie qu'un individu qui appartient à un groupe social peut moduler son comportement en fonction d'un groupe social dont il n'est pas membre. Et c'est l'une des tâches de la sociolinguistique qui est de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une même communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

I.4. Le bilinguisme et le plurilinguisme : une situation sociolinguistique urbaine

Selon J. HAMERS et M. Blanc dans leur ouvrage (*Bilingualité et Bilinguisme*), le bilinguisme² est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté.

A partir de la définition ci-dessus, on peut dire que le bilinguisme peut rapporter à des phénomènes concernant, un individu qui se sert de deux langues, une communauté où deux langues sont employées, des personnes qui parlent deux langues différentes.

Donc, le bilinguisme consiste, idéalement, la compétence de pouvoir s'exprimer et de penser sans difficulté dans deux langues avec un niveau de précision identique dans chacune d'elles en outre, Le terme plurilinguisme s'applique à des situations de contact entre plusieurs langues ou variétés, présentes aussi bien dans les répertoires verbaux que dans la communication sociale comme le souligne Marinette MATTHEY (2000 : 5) : « mettre l'accent sur le plurilinguisme revient souvent à valoriser les compétences partielles dans les différentes langues du répertoire, alors que le terme bilinguisme renvoie le plus souvent à une « maîtrise parfaite des deux ».

I.5. L'espace urbain comme lieu de rencontre et de marquage signalétique

Nous avons vu dans ce qui précède, que la sociolinguistique urbaine a emprunté depuis la géographie sociale la conception de *l'espace*. De cette conception de *l'appropriation de l'espace*, nous allons vers celle du *Marquage*. Celle-ci est envisagée comme affirmation d'une présence pour aller jusqu'à l'idée d'affirmation d'une appropriation de l'espace.

Dans cette vaste idée du *marquage de l'espace*, Thierry Bulot l'aborde sous l'angle de *l'affichage public* des langues et des discours, ou à travers *la signalétique*. A cet effet, il distingue *Le marquage signalétique* comme un grand type:

² Bilinguisme : d'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon le milieu ou les situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme.

I.5.1. Le marquage signalétique

Selon T. Bulot Le marquage signalétique renvoie à toute forme d'affichage qui permet à l'individu de s'orienter dans l'espace et de lui donner du sens. Ce type de marquage englobe les traces inscrites qui environnent les locuteurs et leur permettent d'interagir dans le milieu urbain. Telles que les enseignes commerciales, les panneaux de signalisation, les noms des rues, ...etc.

C'est dans ce type de marquage (l'affichage public ou la signalétique) que nous avons choisi le paysage linguistique privé de la ville de Tlemcen (enseignes de commerce, les affiches publicitaires, les plaques de signalisation) face à la mise en scène officielle (les noms des rues et les entreprises et administrations publique et les plaques de signalisation) qu'on trouve affiché avec la même forme et les mêmes langue par tout en Algérie, comme notre objet d'étude et que nous allons développer tout au long de ce travail.

I. 6. Le « *in vivo* » et le « *in vitro* »: une réalité sociolinguistique urbaine

Dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, la ville est considérée désormais comme une entité urbaine multidimensionnelle. Elle témoigne des hommes qui s'y inscrivent dans différentes langues. Elle se donne à voir et à lire dans toute la diversité qui la régit. Elle regorge aussi de traces d'identité et de langues multiples. L'affichage de la ville contient bien des langues et parfois des signes se référant à la réalité du milieu dans lequel elles sont inscrites.

Selon Calvet l'histoire linguistique de l'humanité, veut dire l'histoire des langues comprenant leurs apparition, évolution et même leurs disparition ainsi l'histoire des rapports entre les langues. le premier est la pratique sociale des locuteurs qui, dans leurs actes de parole quotidiens, interviennent sur la langue et sur les langues, modifient les formes et les situations. L'évolution phonétique, sémantique, syntaxique d'une langue, l'appropriation de nouveaux mots, l'émergence d'une langue véhiculaire, sont ainsi le produit d'une action *in vivo*, dans la vie, action qui est à la fois inconsciente et permanente. Le second mouvement est l'intervention consciente, raisonnée, ponctuelle, sur la langue ou sur les rapports

entre les langues, dans le cadre par exemple de politiques linguistiques. Les réformes de l'orthographe, la néologie institutionnelle, la promotion d'une langue à la fonction de langue officielle, la politique linguistique scolaire, sont ainsi le produit d'une action *in vitro*, décidée à un niveau politique et appliquée par les planificateurs dépendant de l'Etat.

Il y a donc deux façons d'intervenir sur les langues et sur les situations sociolinguistiques, l'une qui procède de la politique linguistique (*in vitro*) et l'autre de la pratique sociale (*in vivo*). Un des problèmes de la première est de savoir comment intervenir sur la seconde : faut-il accompagner la pratique des locuteurs, aller dans sens des changements *in vivo*, est-il possible à l'inverse de prendre le contre-pied de cette pratique et d'imposer *in vitro* des solutions qu'elle ne semble pas favoriser.

I.6.1. Les écrits *in vivo* chez L.J.CALVET

Les écrits de cette catégorie (les écrits privés) sont appelés par Calvet les écrits « *in vivo* », c'est-à-dire, l'ensemble des messages linguistiques qui manifestent une appropriation³ de la langue et du système graphique par des individus qui tentent d'affirmer une existence singulière et de mettre en évidence tout ce qui les caractérise ou caractérise leurs activités effectuées dans leur ville.

I.6.1.1. l'affichage privé dans l'espace urbain

L'homme dans la ville communique différentes choses et s'exprime par différentes manières. L'affichage privé, par exemple, dans la ville, peut être considéré comme une façon particulièrement d'énoncer des discours, de communiquer et de dire ce qui caractérise le commerçant ou le type d'activité qu'il pratique. A travers ces écrits urbains, l'homme met en mots la réalité de ce qui l'entoure et les devantures de magasins et les enseignes de commerce ou les plaques de signalisation, se font support de cette expression et de cette interprétation de la

³ Appropriation : action de s'attribuer, de s'approprier, de se rendre possesseur de quelque chose.

vie sociolinguistique reflétant ce milieu urbain. Agnès Millet dit à ce sujet que La ville semble a un lieu d'une communication sans fin où l'écriture et le dessin se réinventent sans cesse en figures pour mieux dire son appartenance et sa différence. La ville se fait support multiple de ce que l'on pourrait appeler un langage visuel.

A cet effet, nous pensons que l'écrit urbain symbolise les langues en présence dans le milieu urbain et symbolise également le quotidien réel de la société qui vit dans ce milieu. Dans le milieu urbain, les enseignes commerciales, les panneaux de signalisation... qui se donnent à voir dans les différentes rues de la ville se veulent révélatrices de la société urbaine dans la mesure où elles répondent particulièrement à des caractéristiques d'ordre économique, sociale, identitaire, culturel et linguistique des locuteurs de cette ville.

La mise en mots de cette réalité, à travers la pratique et la mise en place des affichages de la ville ont des fonctions et des finalités. Ces derniers sont offerts à tous les regards. Elles sont écrites en différentes langues et touchent à tous les aspects de la société. Il s'agit des écrits individuels, à travers lesquels les individus tentent d'affirmer leur existence et leur appartenance à un groupe ou à une société entière par l'appropriation d'un ou de plusieurs systèmes d'écriture.

I.6.2. Les écrits in vitro chez L.J.CALVET

A cet effet, la ville est doublement marquée : du point de vue linguistique et graphique. Ce marquage relève de deux catégories bien distinctes. Cette catégorie a trait à l'écrit officiel et qui est imposée par la politique linguistique d'un Etat ou d'un pays. Dans cette catégorie sont rangés les noms de rues et de lieux, les panneaux d'information, la signalisation routière, les enseignes des institutions et des administrations. Ces écrits « *institutionnels* » ont pour fonction l'orientation des usagers de la ville vers les lieux publics. Ce qui est appelé par L.-J. Calvet, les écrits « *in vitro* ».

I.6.2.1. l'affichage officiel (institutionnel) dans l'espace urbain

En outre, les écrits officiels, institutionnels, sont diffusés par des institutions et sont caractérisés par leur cachet légal. Ces écrits ont une tendance unificatrice à tous les niveaux en remplissant une fonction essentiellement d'orientation ou d'information. C'est en quelque sorte, une mise en ordre de l'espace urbain.

Les écrits officiels nomment les différents lieux d'une ville, orientent les citoyens et les usagers de la ville et organisent les flux des citoyens au moyen de plaques et de panneaux de signalisation, des noms des rues, des noms d'administrations et d'entreprises publiques. Ces écrits sont également une mise en ordre du temps et de l'espace urbain, et à ce niveau nous pensons à toutes les affiches qui invitent les citoyens à se rendre à des lieux de ville.

I.6.2.2. L'Algérie et ses écrits in vitro

En Algérie Les écrits « *in vitro* » pour reprendre la terminologie de CALVET sont issus d'une politique linguistique menée par l'état dès 1962, sous le nom « d'arabisation » en influençant sur le statut du reste des langues en présence. Mais avant de passer au fond de cette étape, nous estimons qu'il est indispensable de présenter la politique linguistique telle qu'elle est définie linguistiquement comme suite. C'est une expression appliquée à l'action d'un Etat, désigne l'ensemble des choix, des orientations, des objectifs que sont ceux de cet Etat en matière de gestion de sa pluralité linguistique ou de sa langue officielle. Autrement dit, « la politique linguistique » prend en charge l'officialisation d'une langue. Cette dernière deviendra une langue sans écarts et cela en rejetant tout ce qui l'entoure.

I.6.2.2.1. la politique d'arabisation en Algérie

L'objet de la politique d'arabisation en Algérie est fondé sur la langue arabe en tant qu'expression coranique et islamique, comme elle est liée aussi aux langues parlées dans le pays.

Au moment de l'indépendance en 1962, la situation linguistique en Algérie, comprend quatre langues principales : l'arabe littéraire ou classique, le français, et deux langues parlées : l'arabe dialectal et le berbère. Ces deux dernières langues

sont qualifiées de langues maternelles car elles sont parlées au sein de la famille et dans la vie quotidienne. Quant au français, enraciné par la colonisation, est parlé par une partie de la population. Il est aussi présent à l'école et dans l'administration. L'arabe classique, à son tour freiné par le pouvoir colonial, demeure la langue de la prière et de la religion.

Nous comprenons donc, que le but de la politique linguistique avouée par le gouvernement algérien, était de remplacer la langue officielle du colonisateur, le français, par une langue officielle et nationale, l'arabe. Et ce dans le but de restaurer la situation d'avant 1830 où la seule langue écrite était l'arabe littéraire. Par cette langue, le but était également l'appropriation de la légitimité liée à l'Islam. Selon la conception des décideurs de cette politique, il fallait construire un Etat unifié avec une religion unique, une langue unique et un parti politique unique. Cette idée relève surtout d'un discours politique qui renvoie au concept de Nation.

Par effet, l'affichage des langues devient aussi un révélateur de cette hétérogénéité linguistique dans la ville de Tlemcen. Les enseignes institutionnelles (ou *in vitro*) pour reprendre la terminologie de Calvet, comme les panneaux d'indication routière sont rédigées, dans la majorité des cas, en deux langues : l'arabe moderne et le français et parfois nous remarquons la présence de l'anglais en dernier lieu comme deuxième langue étrangère.

I.6.2.2.2. La langue française en présence et son statut

La politique linguistique en Algérie semble avoir tout au long de son application, comme premier objectif, la mise en place de l'arabe classique. Toutefois, elle n'est pas passée sans répercuter sur les autres langues en présence. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utile de présenter la langue française en détail, car cette langue est définie par un statut officiel précisant le rôle et la fonction qui lui est assigné et fixant aussi son domaine d'emploi.

Nous savons tous que sa venue est en rapport avec le débarquement des Français en 1830. Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée langue

« nationale et officielle », le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme « langue étrangère ».

Néanmoins, ce statut officiel reste absolument théorique et fictif, et son usage contraire à son déclassement sur le plan de l'officialité paraît paradoxal, car la langue française se caractérise par une forte prééminence et reste dominante dans les institutions administratives et économiques et même dans les pratiques langagières des locuteurs.

En fait, le français reste utilisé à l'écrit comme deuxième langue à côté de l'arabe moderne ou comme langue unique. Il en va de même pour l'enseignement supérieur où les matières scientifiques et techniques sont encore enseignées en cette langue. Tout en oubliant que l'arabisation avait comme premier objectif d'éliminer sinon de réduire la place et la dominance de cette langue.

Presque partout, sur les enseignes (privées ou institutionnelles), les affiches et les devantures des commerces, nous remarquons que le français est en concurrence avec l'arabe et parfois semble dominant.

Le français est fréquent et utilisé comme langue de base en alternance avec la langue maternelle. En effet, le français est utilisé d'une manière courante dans les milieux urbains, et plus particulièrement chez les classes économiquement et culturellement favorisées.

Les enseignes de magasins, les panneaux de signalisation routière, les noms des rues et administrations sont des facteurs incitant le locuteur et même le citoyen à pénétrer dans un milieu linguistique francophone et parfois plurilingue. Cette appropriation du français, essentiellement du type informel, s'inscrit dans une hétérogénéité naturelle, particulière au plurilinguisme algérien ; induite par les événements historiques spécifiques au pays.

Il est donc évident de dire que le statut du français en Algérie paraît actuellement très ambigu. Son ambiguïté consiste à sa situation permanente entre statut de langue étrangère privilégiée et celui de langue seconde. En effet, le français en tant qu'une langue d'un ancien colonisateur, a le statut d'une langue étrangère, tout comme l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Mais d'autre part, il est le symbole de réussite sociale et du modernisme.

Les écrits de la ville constituent donc une pratique énonciative expressive où culture et identité se mêlent et où les langues coexistent. Les spécificités de ces pratiques graphiques urbaines semblent résider dans les rapports entretenus par tous ce qui se donne à lire et avec les différents espaces de la ville et les différentes langues en présence dans ces espaces urbains⁴.

A travers les éléments développés dans ce chapitre, nous estimons pouvoir révéler et comprendre les spécificités de la discipline dans laquelle nous nous sommes inscrits.

En reprenant à la sociolinguistique générale son approche sur la covariance entre langue et société, la sociolinguistique urbaine pose ainsi la covariance entre structure socio-spatiale et stratification sociolinguistique en faisant appel à d'autres disciplines.

Elle s'attache essentiellement à la mise en mots de cette covariance, à la façon dont les discours font état des appropriations d'un espace urbanisé par des locuteurs donnés d'une langue ou d'une variété de langue, autant dans des discours institutionnels que dans les discours qui leur sont propres.

La sociolinguistique urbaine interroge également *la mise en mots* du spatial, du social et des corrélations entre chacun des deux plans. Elle a comme idée que l'espace représente une dimension fondamentale de la construction du social et que cet espace n'est pas un support neutre, extérieur à la société, mais au contraire, que l'espace représente un produit social. Calvet précise clairement le rôle de cette approche en disant ceci : « *La sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations.* » (L.-J. Calvet, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot et Rivages, Paris, 1987, p. 54-55.)

Le choix que nous avons fait dans ce premier chapitre, sur la genèse de la sociolinguistique urbaine, la relation entre langue et société, le terrain de cette approche, ses concepts et son champ d'étude et la mise en mots de l'espace urbain à travers les

⁴ Espace urbain : signifie la confusion entre les catégories citadines et les pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale.

l'affichage de la ville est une manière d'aller à la source de nos questionnements. Ces éléments historiques et théoriques mettent en évidence tous les paramètres que nous voulons prendre en considération pour cerner notre objet d'étude.

La ville est le lieu par excellence de l'hétérogénéité et de dynamiques linguistiques souvent contradictoires. Elle est le lieu où se configurent des tensions et des conflits liés à l'identité et à l'appartenance sociale. Ces conflits se voient et se diffusent dans les différents lieux et quartiers qui la constituent. Les locuteurs et/ou les habitants tentent à marquer et à s'appropriier les espaces auxquels ils appartiennent de différentes manières.

C'est dans cette idée et autour de la notion de marquage et d'appropriation de l'espace⁵ (nous l'avons évoquée dans le premier chapitre) que nous allons présenter les lieux choisis comme terrain d'enquête. Ce sont le centre ville de Tlemcen la périphérie d'Qudjlida et l'agglomération d'Imama. À travers les différences qu'elles présentent sur plusieurs niveaux, nous allons voir comment se caractérise la ville de Tlemcen en quartiers par rapport à l'affichage officiel, et comment cette différenciation participe à la diffusion et la distribution des langues.

Nous allons également cerner les éléments méthodologiques sur lesquels nous nous sommes appuyés dans une telle recherche qui vise une analyse linguistique comparative et descriptive d'un phénomène urbain: les panneaux signalétiques, les noms des entreprises et administrations publiques face aux enseignes de commerce, les plaques de signalisation ou les plaques commémoratives à travers ce qu'elles présentent comme caractéristiques. L'objectif est donc de rendre clairs et faciles l'identité de la ville à travers ces écrits qui se donnent à voir et à lire dans le milieu urbain de la ville de Tlemcen. Nous disons à la manière de Bernard Lamizet, que dans notre travail:

« Il s'agit de comprendre comment les habitants de la ville se l'approprient pleinement en y reconnaissant les formes et les langages qui expriment leur appartenance à la ville. » B. Lamizet, 2002, p. 180.

⁵ Appropriation d'un espace : **a)**est l'acte par lequel des groupes sociaux déterminés s'approprient, s'attribuent la terre, les produits de la terre, et de manière générale toute étendue physique propre à la vie ou à l'accroissement des richesses.

b)l'appropriation d'un espace se fait « par le corps » dans l'usage, les pratiques quotidiennes, mais également par le langage, la mise en mot de cet espace.

II.1. Présentation de la ville de Tlemcen

Notre choix de travailler sur la ville de Tlemcen est motivé donc par deux raisons, que nous avons évoquées déjà dans l'introduction générale. D'abord, nous sommes très fascinés par le paysage urbain de cette ville. Étant très motivé et très intéressé par le thème de notre recherche, nous nous trouvons facilement très attiré et de manière continue par les moindres marquages et les moindres modifications sur le plan graphique. Ensuite, cette ville présente des spécificités bien significatives et bien représentatives du point de vue linguistique et du point de vue discursif. La ville de Tlemcen draine donc des populations de toutes les régions et même des étrangers. Elle constitue un point de convergence des migrations et de différentes langues et variables de langues. Tels sont donc les critères qui ont fait de cette ville un lieu d'observation privilégié pour une recherche de terrain. Elle constitue un lieu de rencontre des différences à tous les points de vue.

Tlemcen (en arabe : تلمسان), en berbère : *Tala Imsan* (ⵜⴰⵍⴰ ⵏ ⵉⵎⵙⴰⵏ), ou **Tilimsen**, est une commune de la wilaya de Tlemcen, dont elle est le chef-lieu. Elle est située au nord-ouest de l'Algérie, à 520 km au sud-ouest d'Alger, à 140 km au sud-ouest d'Oran et, frontalière du Maroc, à 76 km à l'est de la ville marocaine d'Oujda. Tlemcen, érigée dans l'arrière-pays, est distante de 40 km de la mer Méditerranée.

Ancienne capitale du Maghreb central, la ville mêle influences berbères, arabes, hispano-mauresques et françaises. De cette mosaïque d'influences, Tlemcen tire le titre de capitale de l'art arabo-mauresque en Algérie. Selon Dominique Mataillet, divers titres sont attribués à la ville dont « Perle du Maghreb » « Grenade africaine » et « Médine de l'Occident ».

Localisation de la ville de Tlemcen



● La wilaya de Tlemcen



Localisation de la commune dans la wilaya de Tlemcen

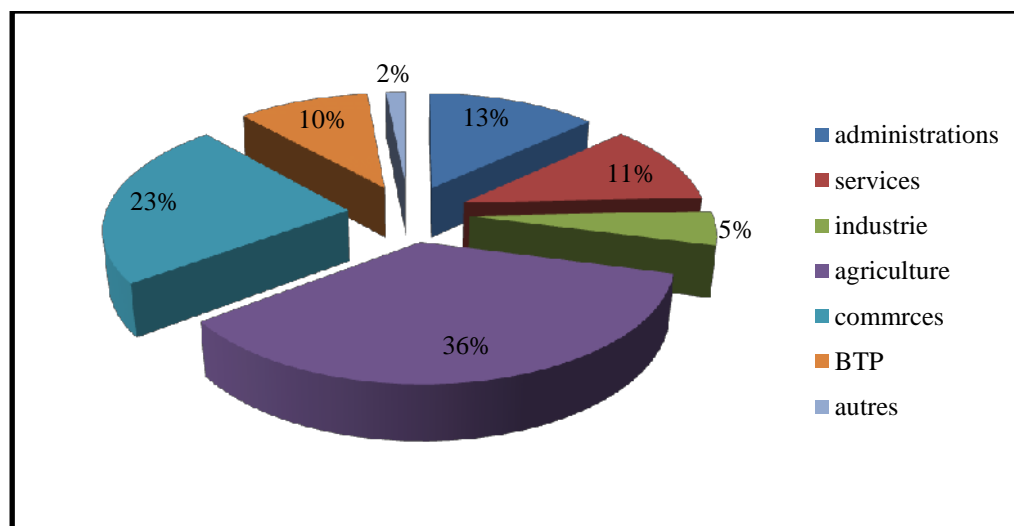
II.2. Les lieux de l'enquête

Notre terrain d'investigation, la ville⁶ de Tlemcen, par son hétérogénéité linguistique, l'arabe, le français et plusieurs autres langues et ses principaux espaces qui la composent, ses habitants et même ses commerçants délimitent les frontières linguistiques et territoriales. Bien entendu, nous présenterons dans ce qui suit la ville de Tlemcen avec son agglomération d'Imama et sa périphérie d'Oudjlida, et ce dans le but de les faire connaître et de mettre en valeur leurs caractéristiques face à l'officialité mise en mur partout dans cette ville (Tlemcen).

⁶ La ville se définit comme une somme de lieux et d'espaces. Le lieu est le point de repère visuel et immuable. L'espace est façonné par les actions, les mouvements et les visions des passants ou des usagers de la ville.

II.3. Population occupée par le secteur d'activité

Ce graphe nous semble très utile afin de pouvoir mettre le lien entre Population occupée par le secteur d'activité et son besoin de voir cette mise en scène, s'identifier et même s'orienter.



Graphique A : La population occupée par le secteur d'activité dans la wilaya de Tlemcen

II.4. Méthodologie de l'enquête

Dans n'importe quelle enquête les éléments méthodologiques sont nécessaires afin de constituer une démarche correcte pour la réalisation d'un travail de recherche qui touchera certainement à une crise sociale, un conflit, une tension, une exclusion ou même une discrimination. Ceux dont T. Bulot et V. Veschambre affirment dans ce passage.

« Problématiser le terrain urbain, c'est rencontrer une crise sociale et mettre l'accent sur les inégalités dans la mesure où, même si elle produit des richesses de la culture, des valeurs positives, des normes, la ville est aussi un lieu non seulement de tension et de conflits plus ou moins bien gérés, mais aussi un lieu d'exclusion, de discrimination et de relégation. Sociolinguistique urbaine et géographie sociale se donnent pour objectif commun de mettre en évidence les rapports de pouvoir, les hiérarchisations sociales, tels

qu'ils se jouent dans les dimensions spatiales et langagières, et qui sont par ailleurs atténuées par le discours dominant. » T. Bulot et V. Veschambre.

Le marquage signalétique est l'un des aspects qui permet de rendre compte de la situation plurilingue à Tlemcen. Ce plurilinguisme urbain est interprété notamment par l'affichage privé (les enseignes, les plaques commémoratives commerciales) et la mise en mot de l'espace⁷ officielle (les panneaux signalétiques, les noms des entreprises et administrations publiques), constituant notre objet d'étude.

L'enquête relève d'une démarche scientifique, c'est pour cette raison qu'elle doit être conduite avec une rigueur méthodologique pour réduire le plus possible les risques qui peuvent en découler. A cet effet, nous avons jugé que la pré-enquête devrait nous permettre de trouver la meilleure manière d'approcher le terrain pour en tirer des données qui seront soumises à l'analyse. Tel était le cas, nous avons fini par une technique d'enquête : un ensemble de photos prises de l'affichage de la ville, étant un moyen efficace pour une première approche de l'enquête, nous permettra de recueillir les différents écrits mis en murs.

Nous avons donc mené notre enquête de la manière suivante : une reconnaissance des lieux a été effectuée à l'aide de photographies.

Quant à la démarche méthodologique et l'analyse des données, nous avons trouvé nécessaire de nous baser sur l'un des deux approches de Philippe Blanchet : c'est alors la seconde qui a un caractère qualitatif. Nous avons aussi fait appel à la méthode comparative et descriptive.

II.5. Présentation et description du corpus

Pour rendre visible, concrète et réelle notre étude. **50** enseignes commerciale et **30** plaques de signalisation privé , **30** panneaux signalétiques , et **50** nom d'entreprises et administrations publique, prises en photos du centre ville, d'Imama et Oudjlida, nous ont permis de constituer notre corpus. Cet élément pourrait nous permettre

⁷ Mise en mots de l'espace : -mise en œuvre de l'espace à travers les pratiques linguistiques des locuteurs. C'est la concrétisation de l'espace urbain à travers la langue.

de saisir un certain nombre d'éléments indispensables avant de pousser notre recherche plus loin.

Le corpus que nous avons pu recueillir et sélectionner compte au total 160 photos partagées entre les espaces et lieux⁸ constituant notre terrain d'enquête. Ce nombre de photos réduit par rapport au nombre total des affichages contenues dans la ville de Tlemcen qui arrivait à 500 photos partagées entre (les noms des rues et noms des lieux, les affiches publicitaires, les noms des entreprises et administrations publiques, les plaques de signalisation institutionnelles et privés ainsi que les enseignes de commerce) renvoie à la réalisation de l'enquête de terrain du mémoire de licence dont son objectif été un point de départ dans ce travail de recherche.

Deux considérations sont prises dans la présentation et l'ordre des photos dans l'annexe. D'abord, nous avons commencé par l'affichage privé qui comporte les photos des enseignes de commerce et les plaques de signalisation « in vivo » partagés par apport aux langues présentés (la langue arabe, le français, l'anglais ou autres langues) si c'est monolingues ou bilingues.

Ensuite, nous avons pris en considération l'affichage officiel dont la mise en mur des noms des administrations et entreprises publique et les plaques signalétiques institutionnelles sont partagées de la même façon que la première considération afin de comparer entre les deux considérations et faire ressortir la différence.

II.6. Description de la grille

Après avoir pris le temps de sillonner la ville de Tlemcen, nous avons donc choisi dans un premier temps de photographier tout affichage qui nous semble représentatives. Le découpage arbitraire et leur emplacement dans la grille se fait en fonction du langage présenté (monolingue, bilingue, langue arabe ou française ou autres

⁸ Espace et lieu :

a- l'espace est une somme de lieux mis en mouvement.

b- l'espace est une combinaison de lieux, à valeur physique et sociale, l'ensemble construisant la spatialité.

c- On parle de lieu comme éléments distribués dans des rapports de coexistence et qui implique une indication de stabilité. En revanche, l'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient

En somme, l'espace est un lieu pratiqué. Ainsi la rue géométriquement définie par un urbanisme est transformée en espace par des marcheurs.

langues) dans chaque graphie urbaine. Ainsi le domaine : (enseignes commerciale, panneaux de signalisation privé ou institutionnel et les noms d'entreprises et administrations publique) et tout cela sera partagé entre deux catégories l'une officielle et l'autre privé .

II.7. Analyse du corpus

Quant à l'analyse du corpus, nous avons choisis la technique de classification qui est d'ordre **extrinsèque**. Elle touchera essentiellement à l'aspect externe des enseignes qui se donnent à voir dans telle ou telle langue.

Nous avons constaté que les discours véhiculés par ces écrits représentent d'une manière originale la réalité urbaine de cette ville dans toutes ses dimensions : sociolinguistique, historique, économique, politique et culturelle.

Etant donné que la pluralité et la diversité sont remarquables à tous les niveaux et les réalisateurs de cette mise en mot s'expriment dans la majorité des langues en présence dans ce milieu urbain.

Il est donc important de dire qu'à partir de l'analyse linguistique de ces inscriptions urbaines « in vivo », nous essayerons de montrer les particularités linguistiques, spatiales et l'identité urbaine⁹ de ces lieux représentant la ville de Tlemcen face à la forme unificatrice des inscriptions urbaines « in vitro » qui se trouve dans toutes les villes de l'Algérie.

II.8. La situation plurilingue dans le paysage linguistique de la ville de Tlemcen

D'après notre observation, nous avons trouvé que les graphies urbaines ne se limitent pas à une simple unification d'information, mais elles affichent souvent des traces qui accomplissent une fonction identificatoire et attractive dans la mesure où elles visent essentiellement à attirer le regard des usagers de la ville. L'intuition de Victor Hugo rapportée par Roland Barthes est significative à cet égard :

⁹ Identité urbaine : ce concept permet de rendre compte des pratiques langagières des locuteurs urbains se représentant la tension ainsi posée entre leur indispensable identification à une communauté et leur propre différenciation par rapport à d'autres lieux communautaires de tous ordres, signalant une appartenance groupale ; par la prise en compte de leur mise en mots de cette tension, il s'agit de dégager la spécificité identitaire de toute la ville et partant de tout espace urbanisé.

La ville est une écriture ; celui qui se déplace dans la ville, c'est-à-dire, l'usager de la ville (ce que nous sommes tous), est une sorte de lecteur qui, selon ses obligations et ses déplacements, prélève des fragments de l'énoncé pour les actualiser en secret. Quand nous nous déplaçons dans une ville, nous sommes tous dans la situation du lecteur des 100 000 millions de poèmes de Queneau.... R. Barthes 1985, p. 268

En fait, par leur analyse linguistique, nous tenterons de voir ce que ces graphies urbaines pourraient dire de l'espace urbain et des quartiers de la ville de Tlemcen. Nous voulons également voir comment ces inscriptions urbaines multilingues dans ces rues peuvent faire d'un lieu un espace social en changement et en mouvement permanents face à l'affichage institutionnel.

Nous verrons aussi si ces inscriptions urbaines bilingues et plurilingues participent à définir et à identifier les lieux par rapport à la mise en mur officielle et ce qu'elles peuvent dire des espaces urbains, notamment des endroits faisant l'objet de notre étude .

II.9. Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées

Après avoir cheminé dans plusieurs lieux et quartiers de la ville de Tlemcen, nous avons choisis le centre ville, une agglomération et une périphérie. Et ce pour voir dans quelle mesure la ville peut distribuer et diffuser les langues sur ses différents espaces, dans quelle mesure les ruptures sont évidentes et pourraient également rendre compte de passages, de changements de l'espace et donc de modifier à chaque fois les représentations du promeneur et de l'usager de ces espaces contrairement tout ce qui est institutionnel (connue par sa stabilité de puis des dizaines d'années) .

L'enquête a été réalisée au début de mai de l'année 2012 et de février de l'année 2013 jusqu'à la fin du mois de mars de la même année. Elle a ciblé tout ce qui se donne à lire dans les endroits choisis et c'était dans le but de réaliser un mémoire en vue de l'obtention du diplôme de licence et dont l'objectif était de décrire et d'analyser la diversité linguistique et les faits socio langagiers afin de savoir quelle est le statut de la langue française dans le paysage linguistique tlemcenien,

qu'occupe la langue française dans tout ce qui se donne à lire et entre ces différents domaines en présence . Nous avons achevé notre réalisation d'enquête au long des six derniers mois de l'année 2014 afin de trier et compléter le nombre voulu pour réaliser notre travail de recherche qui se base sur la description et la comparaison entre l'affichage privé qui comporte les enseignes de commerce et les plaques de signalisation et la mise en mur officielle composé des noms des entreprises et des administrations publiques .

Nous avons commencé l'enquête en photographiant tout affichage sans rendre compte aux nombres qui doit être égale pour l'exactitude et la précision des statistiques vis-à-vis des enseignes commerciale, les plaques et panneaux de signalisation ainsi les noms des entreprises et administrations publique mais par le temps nous avons su comment photographier et comptabiliser.

Quant à la prise des photos, nous avons surtout eu à faire aux regards« décapants » des passants et des usagers de la ville. Et parfois, nous avons eu à faire face aux interrogations des policiers et des agents de sécurités notamment en face des administrations publiques et surtout les banques. Les policiers nous ont demandé le pourquoi de ces prises des photos, ils ont même demandé les informations nécessaires concernant notre travail de recherche.

Les difficultés sont allées plus loin lorsque certains commerçants nous ont interdit de photographier leurs enseignes, d'autres commerçants étaient curieux et heureux que leurs enseignes soient prises. Dans les deux cas, nous étions obligés de photographier les enseignes très tôt pendant la fermeture des magasins a fin d'éviter les menaces, la curiosité des commerçants et même le regard des passants.

Telles sont donc les difficultés rencontrées, parmi d'autres, lors de la réalisation de ce travail qui à chaque fois nous paraît inabordable et inachevé.

Nous espérons que par cette présentation des éléments méthodologiques constituant la plate-forme de notre travail, nous pourrons avancer davantage dans le déroulement du travail par une analyse méthodologique du corpus. Et par conséquent, nous pourrons arriver à répondre à l'ensemble des questionnements et enfin atteindre les objectifs de ce travail de recherche.

Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de décrire la ville de Tlemcen constituant notre terrain d'enquête. Nous avons également procédé à sa présentation détaillée pour voir comment à travers les caractéristiques urbaines et linguistiques, cette ville (Tlemcen) nous a poussées à la choisir comme terrain d'enquête. Tlemcen présente des différences sur plusieurs niveaux : social, spatial, économique, architectural et linguistique par rapport à toutes les villes de l'Algérie.

A partir de ces différences, nous essayerons dans ce chapitre, de dégager les formes de stratification socio-spatiale et sociolinguistique qui la caractérise.

Par ailleurs, nous allons voir comment se fait le choix des langues et leur hiérarchisation, leur appropriation ou leur discrimination¹⁰ dans la ville de Tlemcen. Nous allons par la suite voir comment ces inscriptions urbaines peuvent identifier cet espace en face à la mise en mot institutionnelle unifiant tout le territoire algérien. Nous considérerons par la suite, le marquage signalétique comme une forme d'identification et d'appropriation de l'espace urbain.

Pour ce faire, nous allons procéder à l'analyse linguistique, descriptive et comparative des enseignes de magasins et les plaques de signalisation privé par rapport à l'affichage « in vitro » (noms des entreprises et administrations public et les panneaux de signalisation officielle) qui se donnent à voir et à lire dans l'espaces urbains tlemcennien.

¹⁰ Discrimination : dans un espace urbain plurilingue, la ségrégation/la discrimination est identifiée comme un rejet, une mise à l'écart d'une langue ou d'une variété de langue perçue comme négative dans les pratiques langagières des locuteurs. Le fait de la ségrégation sociolangagière est lié à la stratification (hiérarchisation) socio-spatiale des espaces urbains. (ségrégation # appropriation).

III.1. Analyses et commentaires

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des données recueillies, nous allons consacrer cette partie à la présentation des résultats relatifs à la grille d'observation des photos de marquage signalétique de l'in vivo face à l'in vitro -pour reprendre la terminologie de Calvet- dans la ville de Tlemcen et qui sont présentées sous forme de tableaux contenant le nombre des photos par rapport à la langue utilisée, des graphiques et des histogrammes qui contiennent des pourcentage de ces derniers ainsi qu'à l'interprétation que nous en tirons.

Cette analyse descriptive et comparative a pour but de savoir et vérifier si la langue des écrits officiels mis en mur représente la réalité du paysage linguistique privé de la ville de Tlemcen en conséquence, donner une identité au paysage linguistique de cette ville en compte les différentes langues qui s'émettent dans cette société (l'arabe, le français, et même l'anglais et l'espagnole).

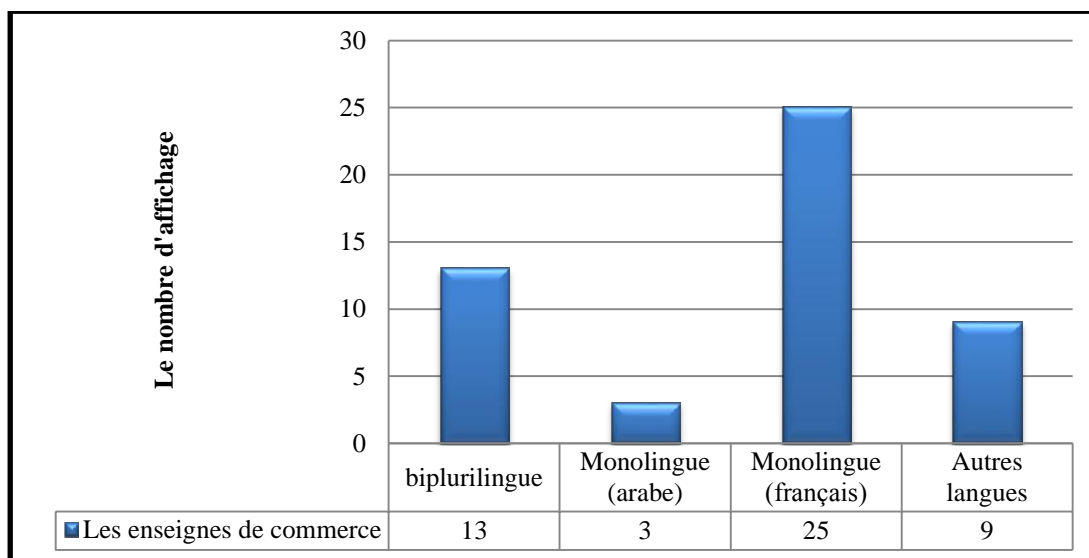
Nous commençons tout d'abord par une analyse descriptive concernant la langue affichée ; si elle est bilingue, monolingue arabe, monolingue français ou autres langues comme l'espagnole ou l'anglais.

Cette description sera faite pour chaque catégorie d'affichage séparément des autres types de mise en mur. Premièrement Les enseignes de commerce, deuxièmement les plaques de signalisation visant le marquage in vivo, en suite nous allons analyser l'affichage in vitro comprenant les noms des entreprises et administration publique ainsi que les panneaux signalétiques tout en appliquant une méthode comparative entre la mise en scène privée (les pratiques spontanées ou tout ce qui est écrits par les citoyens tlemceniens) face au marquage officielle (imposée par l'état unifiant le pays algérien) par rapport la langue dominante, le degré de différence et de ressemblance, la diversité linguistique et les faits socio langagiers afin d'arriver à donner une identité à la ville de Tlemcen qui est doublement marquée du point de vue linguistique et graphique qui relève de cette comparaison.

III.1. 1. Le marquage signalétique « in vivo »

Dans cette catégorie des pratiques spontanées ou l'ensemble des messages linguistiques manifestent une appropriation de la langue et du système graphique par les individus, nous allons analyser ce qui suit :

III.1. 1. 1. Les enseignes de commerce



Graphique 1 : Le nombre d'affichage des enseignes de commerce

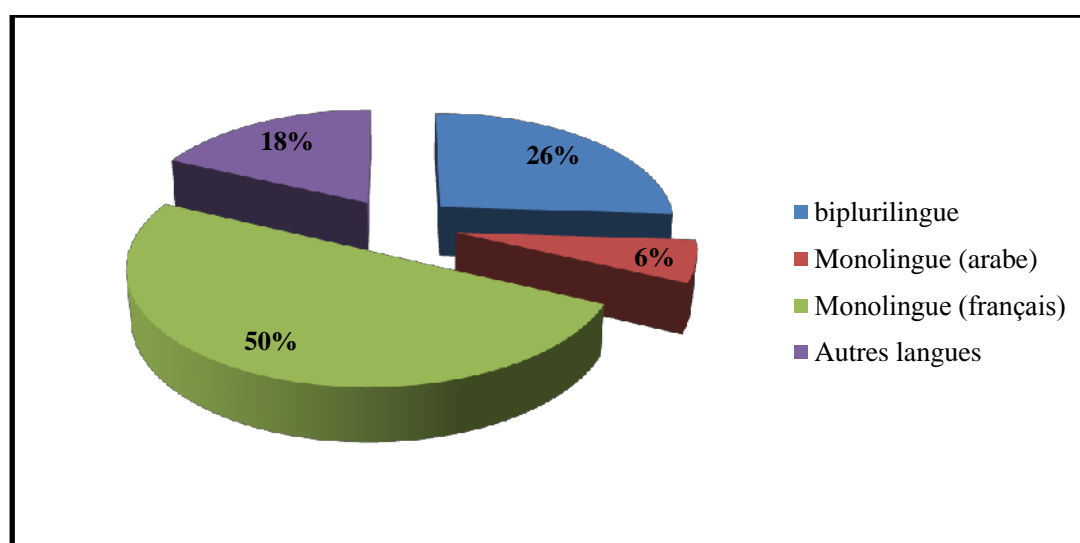
La première analyse sera menée sur les **50** photos présent pour les enseignes¹¹ de commerce présentées par rapport à la langue affichée dans le graphique numéro 1. Ce nombre de photos nous permettra de faire une comparaison entre les deux gestions « in vivo » et « in vitro » -pour reprendre la terminologie de Calvet- et pourra identifier le paysage privé de la ville de Tlemcen dont les enseignes de commerce font partie par rapport à l'affichage institutionnel.

- La première colonne qui a attiré notre attention c'est celle qui montre la forte présence de la langue française comme étant inscription monolingue en arrivant à **25** affichages parmi les **50** photos sélectionnées. Cela signifie que la moitié (**50%**) des commerçants ont choisit uniquement la langue française afin de présenter leurs commerce en la valorisant des autres langues en présence dans cette société

¹¹ **Enseigne** : l'enseigne est le signe distinctif nominal ou de fantaisie d'une entreprise. Elle est généralement apposée sur la façade du magasin.

et en pensant qu'elle est le meilleur moyen de communication et d'attraction. Ce pourcentage élevé prouve qu'il y a une spontanéité dans l'appropriation de la langue française de la part des commerçants et même des citoyens ou de la part des passagers de cette ville.

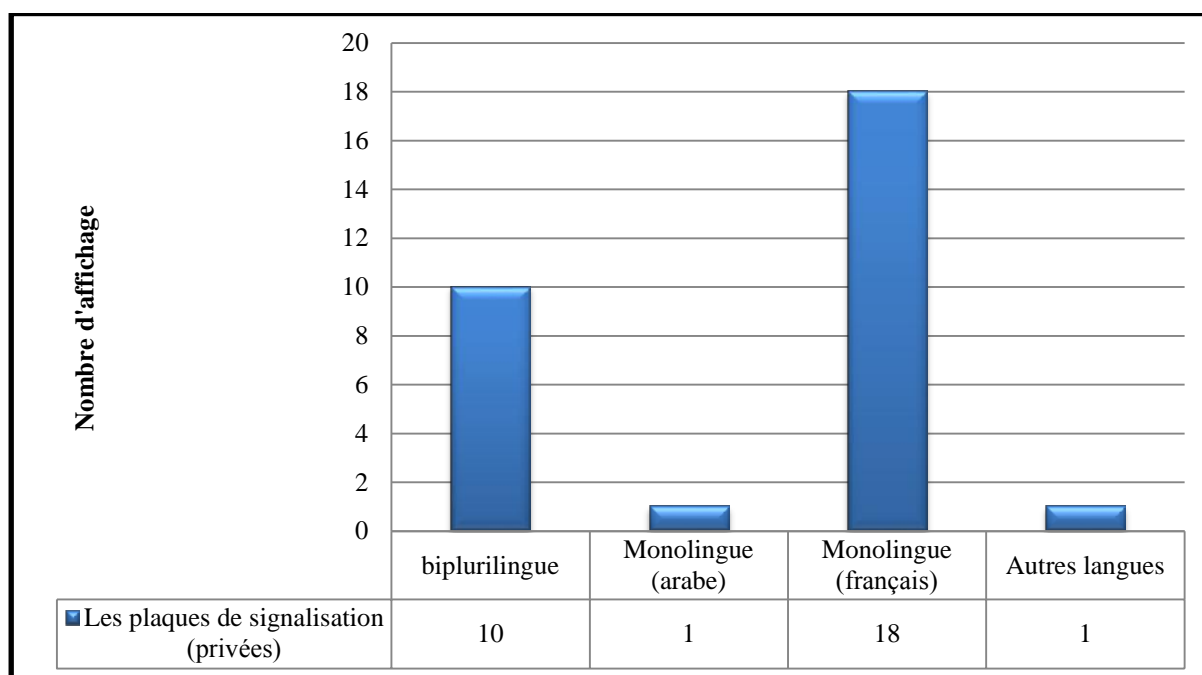
- Les enseignes bilingues ou plurilingues sont venues au deuxième lieu dans ce type de marquage avec un pourcentage de **(26%)**. C'est le résultat de la coexistence des deux langues, l'arabe parce que c'est la langue du pays, de la religion et de culture et le français comme étant la première langue étrangère pratiquée en Algérie et vue comme langue du prestige et de modernité.
- L'anglais et l'espagnole sont présentés sur le tableau avec un nombre accès important vu qu'il a dépassé le nombre d'affichage de la langue arabe (langue officielle du pays) et vu le large espace qu'ils ont pris au sein de la ville de Tlemcen. **18%** des enseignes de commerce affichées en espagnole et en anglais affirment qu'il existe un rapport de fluidité entre toutes les langues en présence qui est due à l'ouverture de cette société tlemcenienne sur le modernisme et la nouveauté.
- L'arabe est venu au dernier lieu avec un pourcentage de **6%** ce qui mène à réfléchir sur l'avenir de cette langue mère dans les espaces « in vivo » de raison que malgré la politique d'arabisation et les lois imposants l'officialité la langue arabe, nous la retrouvons que sur une minorité de devantures des magasins.



Graphique 2 : Le pourcentage des langues mises en enseignes de commerce

III.1. 1. 2. Les plaques de signalisation

Les plaques de signalisation font partie de la catégorie d'affichage « in vivo » parce qu'ils sont issus d'une écriture privée spontanée dont les citoyens tlemcenniens les affichent afin d'orienter les passagers vers leurs endroits de diverses activités (commerce, artisanat, ou autres services...).



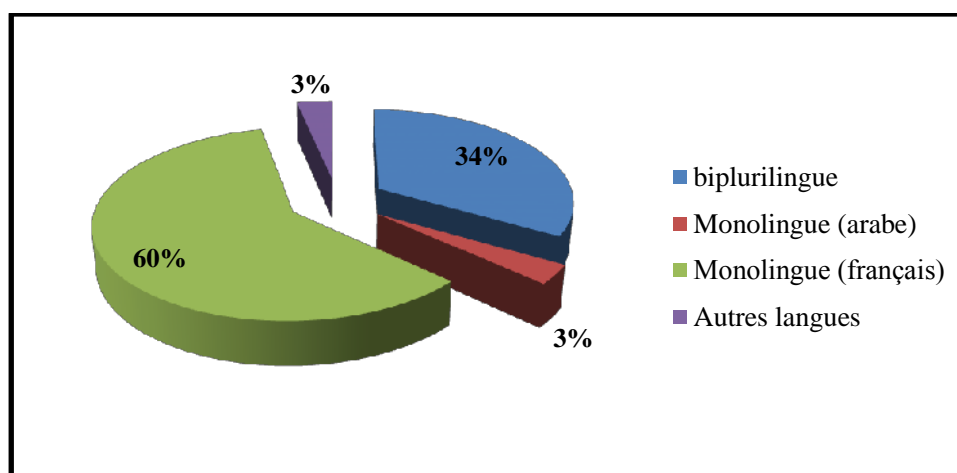
Graphique 3 : Le nombre d'affichage des plaques de signalisation

Pour accomplir notre travail de recherche et avoir plus de précision en ce qui concerne l'affichage « in vivo », nous avons recueilli **30** photos de plaques de signalisation où la différence dans la distribution des langues est apparente et montre que :

- le marquage signalétique présenté uniquement en français gagne encore une autre fois le plus large espace dans l'affichage des plaques de signalisation privées avec un pourcentage de **60%**. Ce qui prouve que le français a une place privilégiée dans l'espace urbain tlemcennien et qui affirme que c'est le moyen de transmission du message et d'orientation par excellence d'une part. D'autre part ce pourcentage très élevé montre que les individus qui affichent ces plaques signalétiques sont conscients et ils ont une certaine connaissance de ce qui se passe dans cette ville comme

expositions, tourisme etc. Par conséquent ils essaient de capter l'attention de tous les passagers que se soit citoyen ou étranger.

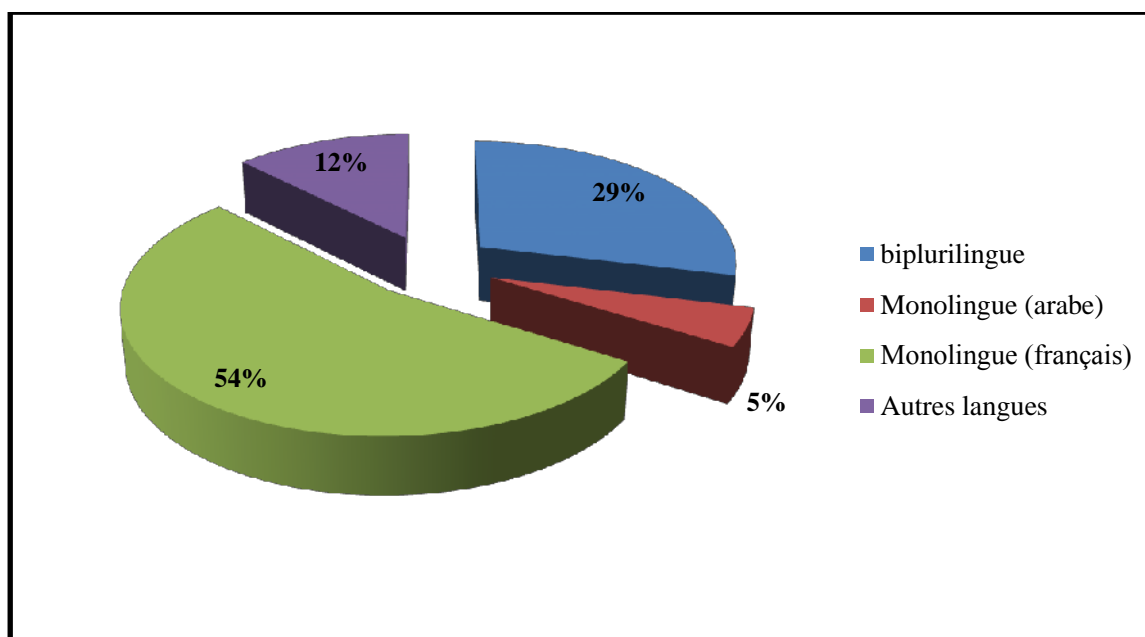
- Le marquage signalétique bilingue à garder sa place en second lieu tout comme les enseignes de commerce ce qui défend notre idée qu'il ya une coexistence plus qu'une concurrence entre l'arabe et le français au sien de cette sphère sociale et que la modernité exige l'ouverture sur plusieurs langues ou au moins une langue qui est le français dans ce cas.
- La langue arabe comme étant affichage unilingue se présente ici avec un pourcentage de (3%). Nous pensons que cette faible présence de l'arabe reflète les représentations des individus de cette ville qui voient qu'une plaque de signalisation écrite en arabe leurs semble insuffisante parce que ces plaque orientent tout les visiteurs de cette ville y compris l'ancienne génération qui a suivit ses études en français, les étranges (les chinois, les japonais, les italiens...) qui s'installent dans cette ville pour travailler et qui ne comprennent que le français ainsi que les touristes.
- Nous pensons que la non compréhension de ces langues (anglais et espagnole) par citoyens empêche les commerçant exerçant dans différents secteurs d'activités privés de rédiger leurs plaques de signalisations en anglais ou en espagnole de peur que le message ou la communication soit tronqué ou incompris et c'est la raison pour la quelle leur pourcentage d'affichage n'a pas pu dépasser les 3% .



Graphique 4 : Le pourcentage des langues mises en plaques de signalisation

III.1. 1. 3. La réalité du marquage signalétique « in vivo » dans la ville de Tlemcen

Après avoir analysé les deux types de marquage in vivo (enseignes de commerce et plaques de signalisation) séparément pour avoir plus de précision. Nous avons vu qu'il est nécessaire de faire voir la réalité du marquage signalétique privé de la ville de Tlemcen en regroupant ces deux derniers afin d'atteindre l'objectif de notre recherche et nous permettre de mieux comparer entre cette gestion et celle de l'état (gestion institutionnel).



Graphique 5 : La mise en scène « in vivo » de la ville de Tlemcen

Le nombre général des photos recueillies concernant ce marquage in vivo est **80** photos dont leur distribution est par rapport à la langue affichée (biplurilingue, monolingue arabe, monolingue français, ou autres langues)

- Au sein de cette société tlemcenienne nous constatons que l'affichage unilingue français a pris le plus large espace en dépassant les **50%**. Ce pourcentage nous conduit vers trois interprétations.

La première affirme que les citoyens tlemceniens privilègent la langue française en la valorisant des autres langues en présence. En outre le français est vu comme le meilleur moyen de communication et d'orientation malgré sa position de langue étrangère.

La deuxième suppose que les individus de diverses occupations sont conscients et pensent ou trouvent que l'ouverture sur le monde et la modernité ne se fait qu'en s'ouvrant sur les autres langues comme c'est le cas du français ou des autres langues (anglais et espagnole) qui s'intègrent dans notre société et prennent aussi un espace important **12%** au sein de cette sphère dite privée.

La troisième vu que Tlemcen a toujours été une ville touristique par excellence les commerçants ont gardé leurs anciennes méthodes (une signalisation que le touriste comprend facilement).

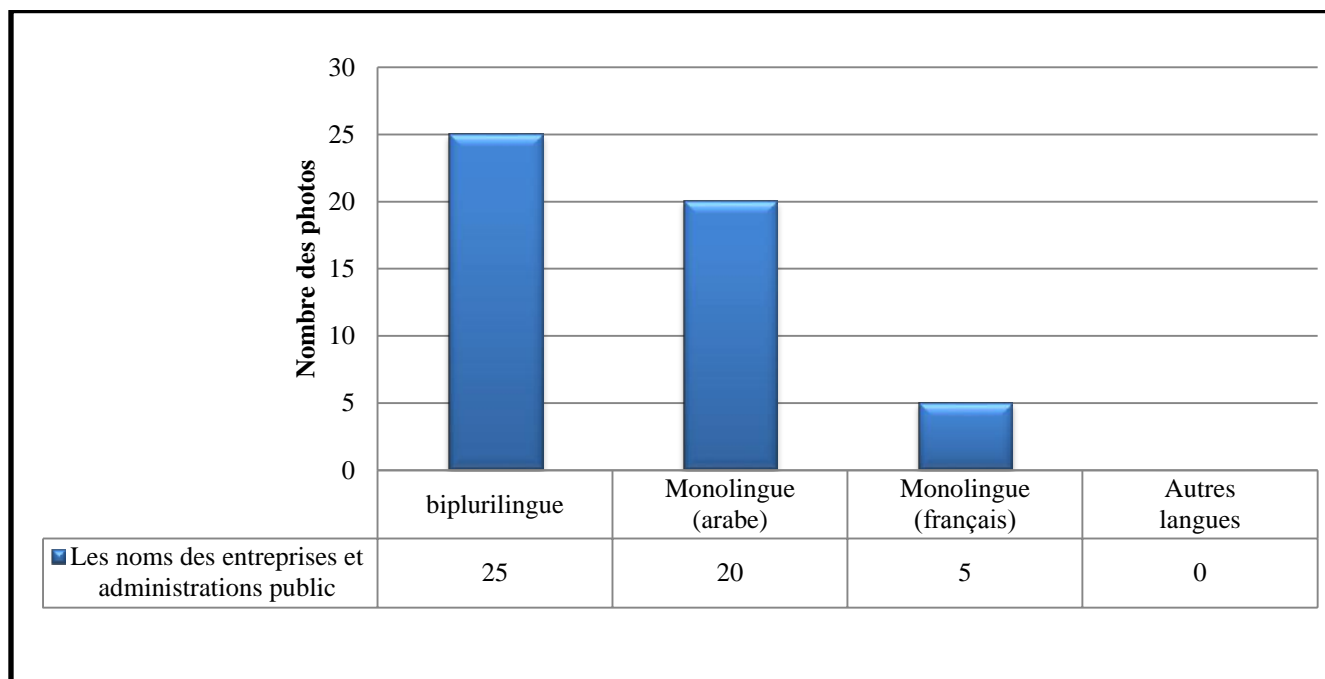
- Le bilinguisme se présente dans **29%** des affichages in vivo et s'installe pour confirmer que l'arabe comme moyen de marquage unilingue semble insuffisant la raison pour laquelle il se présente avec **5%** seulement dans la mise en mur privé de cette ville connue par le tourisme et l'investissement qui attire les étrangers fortement par conséquent le besoin d'une autre langue étrangère est une nécessité.

Les résultats attirés de ce graphique résume la situation plurilingue dans cette catégorie de mise en scène privée dont la relation entre les langues témoignent évidemment d'un rapport de fluidité entre elles qui coexistent et qui offrent par conséquent une richesse et un métissage culturel, comme l'affirme Calvet dans le passage suivant: « *Les langues font plus que coexister, elles cohabitent.* » L.-J. Calvet, *idem*, p. 178.

III.1. 2. Le marquage signalétique « in vitro »

L'analyse de cette catégorie des écrits officiels imposée par la politique linguistique de l'Algérie comprendra les deux types d'affichage :

III.1. 2. 1. Les noms des entreprises et administrations publiques



Graphique 6 : Le nombre d'affichage des noms des entreprises et administrations publiques

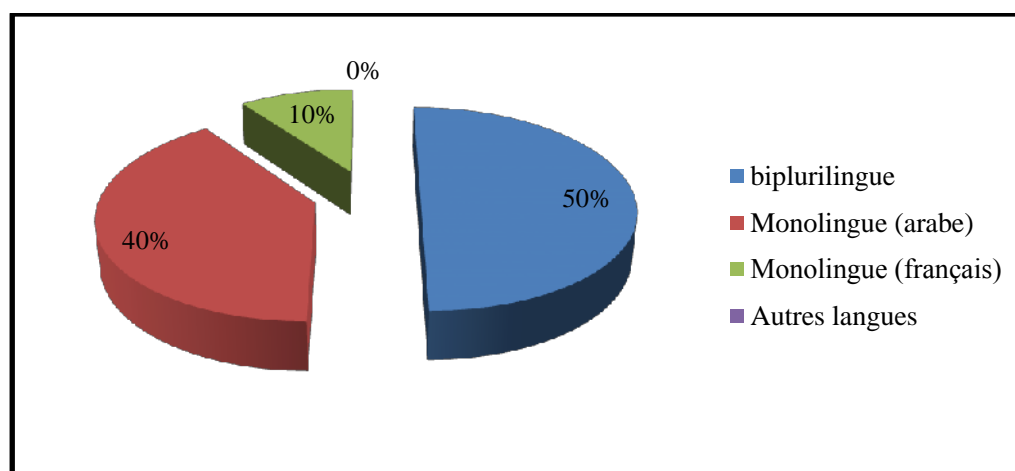
Dans ce premier type de marquage, les 50 photos relatif à l'affichage des noms des entreprises et administrations publiques nous ont fait voir que leurs distribution par rapport a la langue ne pourra jamais être égale même si il ya une loi ou une politique linguistique imposée par l'état et ceux qu'a prouvé le résultat de notre analyse :

- En ce qui concerne la mise en mot plurilingue les résultats ont montré que moitié des graphies 25/50 photos (50%) sont présentées a la langue arabe et la langue française en parallèle (affichage bilingue) ce qui prouve que la loi ¹² de la généralisation de l'arabe et la suppression du français dans toute affichage public n'a pas pu être établit et cela affirme que même l'état algérien ne peut jamais nier que la

¹² Loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe. (Voir Annexe)

langue française est un outil de transmission de message compris et consommé par l'état au premier lieu en suite par les citoyens.

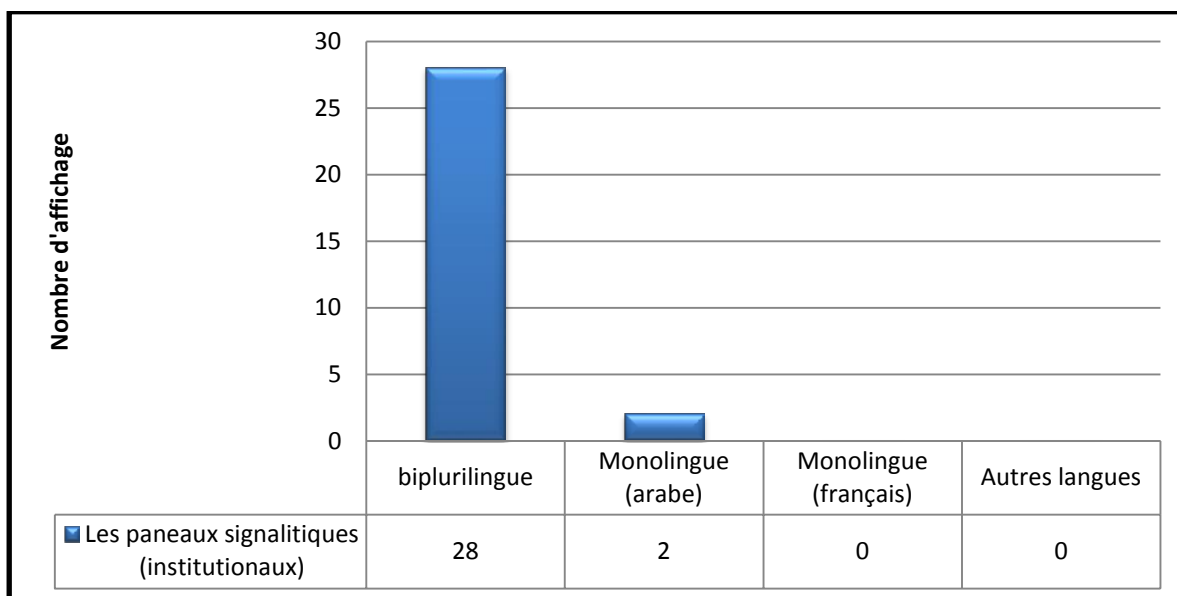
- En outre la langue arabe comme étant affichage monolingue a été présentée dans **20/50** photos present des noms des entreprises et administrations publiques avec un pourcentage de **(40%)**. Ce pourcentage qui n'est même pas arrivé à la moitié nous explique la situation politique de l'Algérie connue par son conflit. parce que malgré que la langue arabe est considérée comme langue mère, langue officielle, langue de l'état et du paye. La politique d'arabisation na pas pu être généralisée au contraire elle ne figure actuellement que dans des textes officiels.
- A propos de l'affichage monolingue français, il n'existe parmi les 50 photos que **5** affichage présenté uniquement par la langue française **(10%)**. Cela nous conduit vers deux interprétations, la première affirme que le français ne pourra jamais être supprimé ou négligé par l'état et il restera toujours un moyen de communication de transmission et d'orientation, contrairement a la seconde interprétation qui prouve que la politique d'arabisation s'installe et continue a se propager dans les espaces publics en remplaçant la langue française petit a petit .
- Nous analysons en dernier lieu l'affichage des autres langues comme l'anglais et l'espagnole. Ces langues n'ont pu avoir une place dans la mise en scène publique contrairement à l'affichage privé, leur intégration semble difficile et non acceptée par l'état algérien.



Graphique 7 : Le pourcentage des langues misent en affichage des noms des entreprises et administrations publiques

III.1. 2.2. Les panneaux signalétiques

Le second type de marquage à analyser dans cette catégorie d'affichage « in vitro » est celui des panneaux signalétiques qui servent à orienter les citoyens et les visiteurs de la ville de Tlemcen vers les endroits et lieux publics.



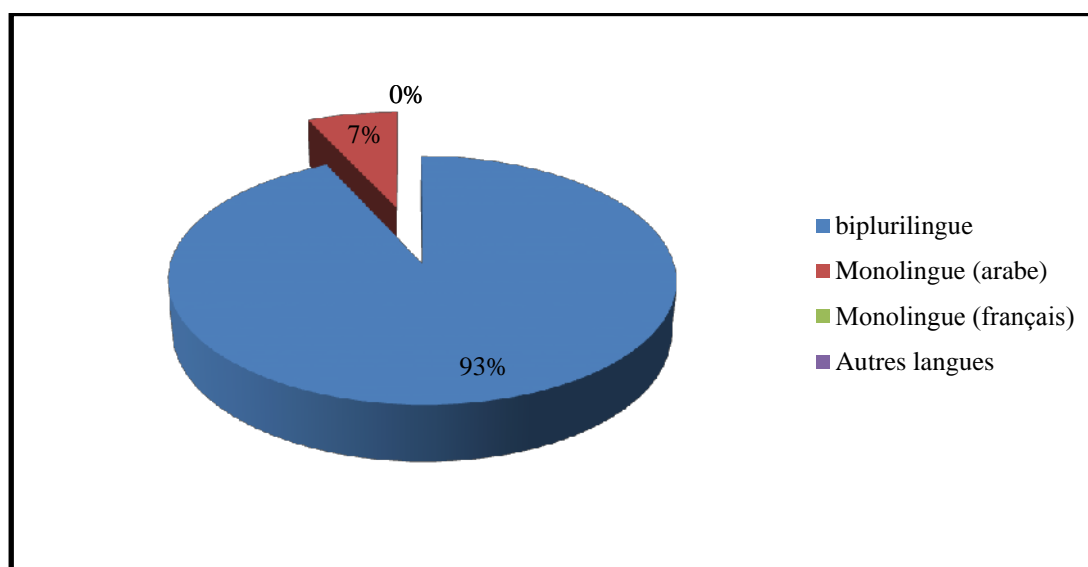
Graphique 8 : Le nombre d'affichage des panneaux signalétiques

Nous allons analyser ce graphique afin de faire ressortir le choix de l'état concernant la langue utilisé dans les 30 photos des panneaux signalétiques :

- D'après les résultats représentés dans le graphique n°8. Nous constatons que l'affichage plurilingue est dans la majorité des plaques de signalisation institutionnelles et qui atteint **93%**, ce pourcentage nous mène à confirmer notre hypothèse qui dit que le marquage signalétique est plurilingue au sein de cette société et que la langue française accompagne l'arabe qui est la langue officielle du pays dans n'importe quelle plaque d'orientation malgré qu'il est la langue du colonisateur et que l'état algérien le considère comme première langue étrangère du pays et un moyen d'orientation convenable à toutes les catégories des citoyens ou visiteurs de la ville (touristes) et cela est stipulé par l'article 20 de la loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe qui dit que « *Sous réserve d'une transcription esthétique, et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que*

toutes inscriptions lumineuses, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe. Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés. »Le journal officiel

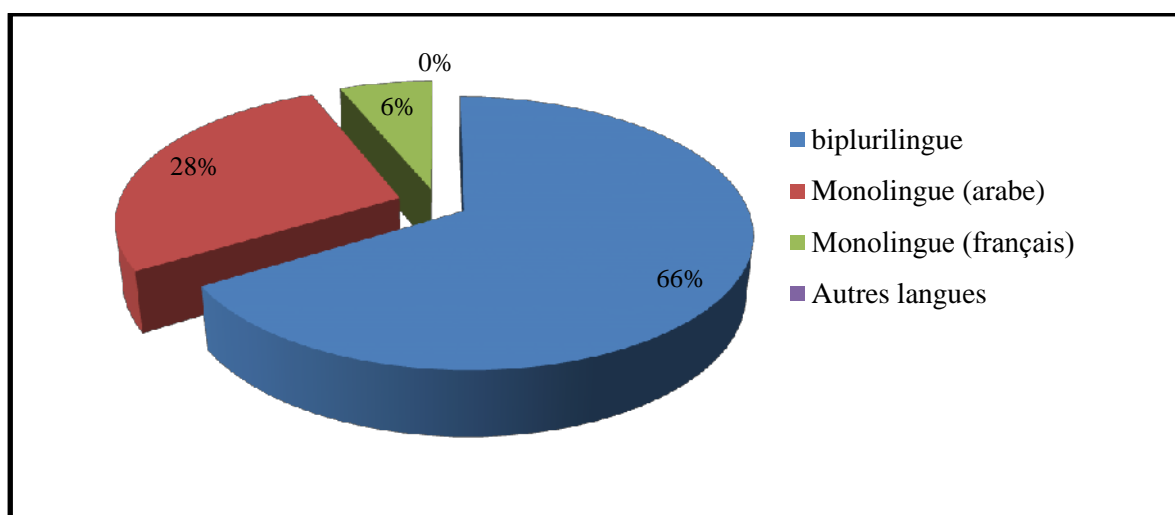
- Les plaques de signalisation présentées uniquement en langue arabe n'ont pas dépassé les **7%** malgré la loi citée ci-dessus et c'est parce que l'orientation doit être à la disposition des multiples catégories des gens et touristes comme nous avons déjà cité au paragraphe précédent.
- L'absence totale des plaques de signalisations publiques écrites en langue française comme étant unilingue est due aussi à la loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe et l'empêchement de l'utilisation de la langue française (affichage mono lingue) dans n'importe quel moyen d'orientation ou marquage signalétique. Et c'est le cas des autres langues comme l'anglais et l'espagnole.



Graphique 9 : Le pourcentage des langues mises en panneaux signalétiques

III.1. 2. 3. La réalité du marquage signalétique « in vitro » dans la ville de Tlemcen

Tlemcen comme étant une ville faisant partie du territoire algérien, son espace urbain comporte sans doute une mise en scène institutionnelle imposée par l'état, en outre les individus ou les passagers de cette ville se trouvent face à deux gestions privée et publique dont la langue affichée crée la différence entre ces deux derniers et c'est la raison pour la quelle nous avons préféré rassembler les deux types de marquage « in vitro » qui sont le noms des entreprises et administrations publiques et les panneaux signalétiques afin de faire voir la réalité du marquage signalétique « in vitro » dans la ville de Tlemcen.

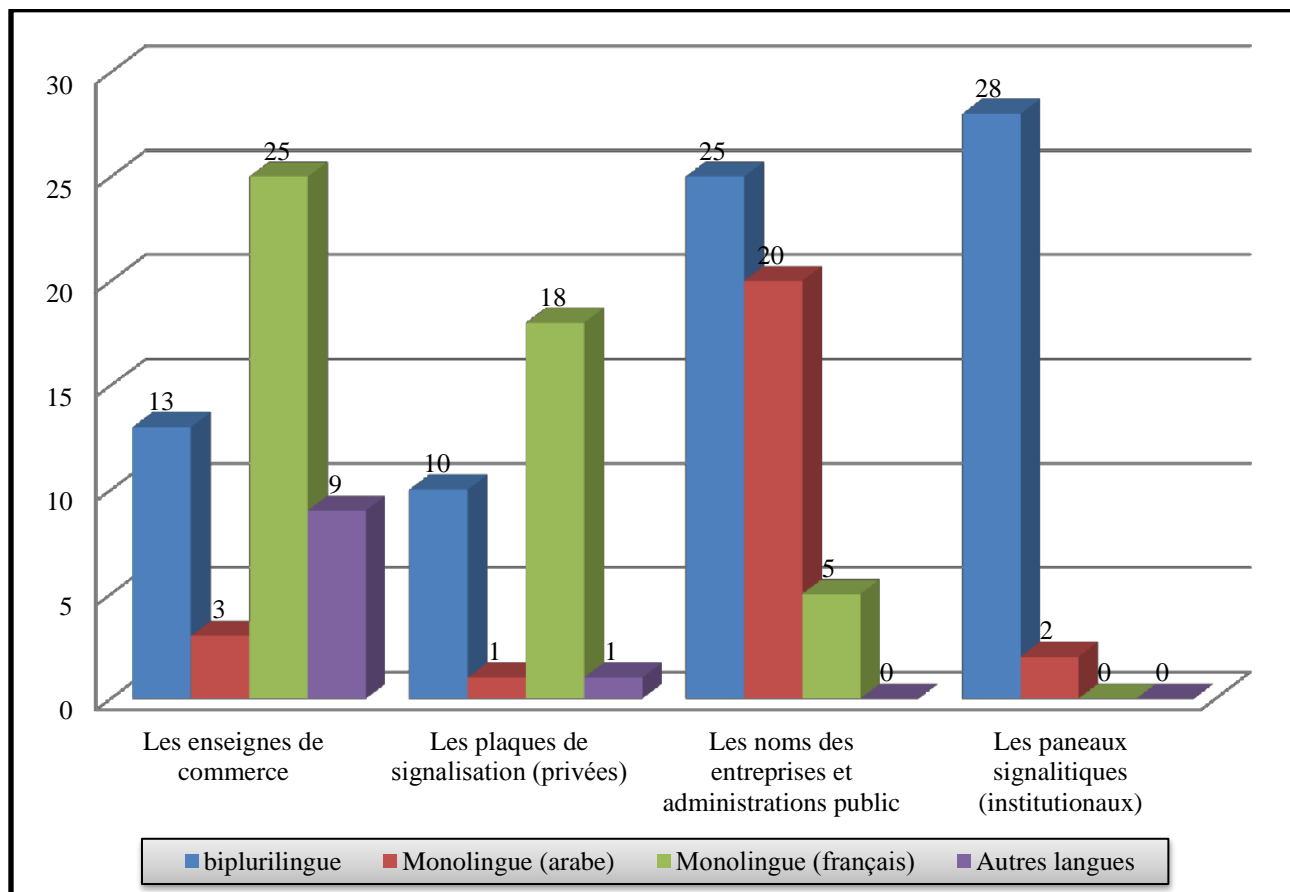


Graphique 10 : La mise en scène « in vitro » de la ville de Tlemcen

Contrairement au marquage signalétique « in vivo », cette catégorie de signalisation institutionnelle inverse les pourcentages des langues affichées et donne le plus large espace à la mise en mot biplurilingue en occupant **66%** dans cette communauté. Ce choix étatique démontre la nécessité d'apposer deux langues en parallèle et affirme que la meilleure façon d'indication et d'orientation est en rejoignant l'arabe et le français dans un seul marquage. Et que même l'état a compris que les villes algériennes ont besoin d'une deuxième langue afin d'indiquer et orienter aussi les étrangers et les touristes vers les différents endroits de la ville. Par ailleurs nous constatons l'absence totale des autres langues comme l'anglais et l'espagnole qui nous fait voir encore une autre fois la divergence entre le choix des citoyens et celui de l'état.

III.1. 3. Le marquage signalétique plurilingue de la ville de Tlemcen

Le graphique n°11 représente le marquage signalétique plurilingue de la ville de Tlemcen qui nous semble très utile afin de montrer comment les langues sont affichées dans cet espace urbain .



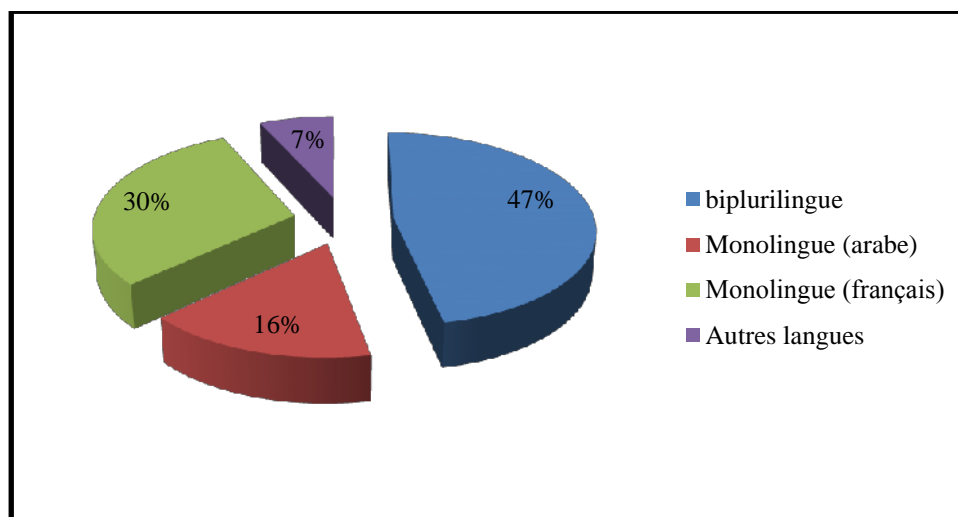
Graphique 11 : La distribution des langues dans l'espace urbain tlemcenien

Après avoir sillonné la ville de Tlemcen. Notre corpus assemblé et analysé. Nous avons constaté que sur presque toutes les enseignes (privées ou institutionnelles), le français est en concurrence avec l'arabe et parfois semble dominant.

Le français est fréquemment utilisé comme langue de base en alternance avec la langue maternelle. Les enseignes de magasins, les panneaux de signalisation, les noms administrations et entreprises publiques sont des facteurs incitant le locuteur et même le citoyen à pénétrer dans un milieu linguistique bilingue. Cette appropriation du français, essentiellement du type informel, s'inscrit dans une hétérogénéité

naturelle, particulière au plurilinguisme algérien ; induite par les événements historiques spécifiques au pays.

Il est donc évident de dire que le français en Algérie paraît actuellement très ambigu. Son ambiguïté consiste à sa situation permanente entre statut de langue étrangère privilégiée et celui de langue seconde. En effet, le français en tant qu'une langue d'un ancien colonisateur, a le statut d'une langue étrangère, tout comme l'anglais ou l'espagnol. Mais d'autre part, il submerge dans tous les domaines sans exception et il prend la place de l'arabe malgré son officialité et malgré les lois incitant sa préservation et sa protection.



Graphique 12 : La mise en scène « in vivo » et « in vitro » de la ville de Tlemcen

Dans ce dernier chapitre constituant le fruit de notre travail, nous avons confirmé nos hypothèses en prouvant qu'à travers l'analyse descriptive et comparative, une chance nous est offerte à fin de découvrir l'identité de la ville de Tlemcen. C'est une société bi plurilingue où l'arabe standard est souvent en parallèle avec le français dans le domaine étatique (l'arabe standard la langue officielle du pays et la langue française première langue étrangère en Algérie). Par contre le choix de la langue française comme étant l'affichage monolingue est dominant au sein de la mise en mur privé qui appartient aux individus (commerçants) malgré l'appartenance de ces derniers à une communauté de culture arabo-musulmane.

De plus, la langue française utilisée dans la publicité urbaine des enseignes reflète le niveau très élevé des activités, non seulement économiques mais aussi, scientifiques, et prend en considération " la valeur démographique " de la ville en tant qu'un lieu de rencontre et de représentation (les habitants – les étrangers), afin de répondre aux besoins commerciaux estimés par les marchands et préférés par les clients.

Finalement, il est important de dire que ce panorama révèle d'une richesse linguistique très remarquable. Richesse traduite par la présence des langues orales et écrites. Ce trésor langagier, ce brassage linguistique propre à Tlemcen provient donc de toutes ces diverses conquêtes et rencontres étrangères, ces incessants va-et-vient depuis l'Antiquité et ces diverses agglomérations et périphéries. Chacune porteuse de sa culture et met la coexistence et la vitalité des langues en valeur.

DEUXIEME CHAPITRE

Cadrage méthodologique

Tlemcen ;

Une ville, un terrain et un corpus

TROISIEME CHAPITRE

L'analyse du corpus

Tlemcen ;

Une ville, des lieux et des langues

Conclusion

La ville est d'une importance majeure dans les études et les recherches sociolinguistiques parce qu'elle est le but des migrations. Elle absorbe les différences à tout point de vue et instaure une certaine coexistence qui permet à ces différences de se compléter ou de se superposer. La ville projette aussi une multitude d'écrits à lire. Les langues et les discours de la ville nous permettent de pénétrer son univers et de toucher aux spécificités urbaines. C'est une façon de saisir les différents espaces de la ville par et les discours plurilingues ou bilingues.

La constitution et la croissance de la ville influencent remarquablement sur les langues et sur les différents migrants qui s'y trouvent. A travers toute la planète, les ruraux se précipitent, avec tout ce qui les caractérisent culturellement et linguistiquement, vers les grandes villes à la recherche d'un travail lucratif et d'une vie meilleure. Ces derniers, qu'ils soient de la compagne ou des étrangers, atterrissent dans la ville avec leurs spécificités linguistiques et identitaires. Le taux d'urbanisation des différents pays du monde ne cesse de croître et de s'accélérer à cause de la mondialisation. C'est au niveau de la ville que se voit la richesse linguistique d'une société.

Au début de ce travail, nous avons dit que notre recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine.

Cette discipline en émergence a donc comme objectif l'étude de la langue au sein de la ville. Autrement dit, elle tente d'étudier les effets de la ville sur les langues en insistant sur le facteur urbain qui a bien des effets sur la diffusion et la distribution des langues.

Au sein de cette ville, nous avons appréhendé l'espace urbain à travers la signalétique réduite aux enseignes commerciales et plaques de signalisation privées face aux noms des entreprises et administrations ainsi que les panneaux signalétiques publics. Nous avons comme objectif de voir par l'analyse descriptive et comparative ce que ces inscriptions urbaines in vivo pouvaient dire de l'espace urbain de la ville de Tlemcen en face du marquage public unifiant les villes algériennes.

L'analyse de ces marquages nous a permis de saisir la situation sociolinguistique plurilingue de la ville de Tlemcen. Elles reflètent la situation de conflit, de concurrence, de

valorisation, de discrimination et de stratification entre ces langues en présence, ainsi que la hiérarchisation des espaces de cette ville.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé de procéder à l'analyse des deux gestions « *in vivo* » et « *in vitro* ». L'objectif était de voir comment s'accomplissent la mobilisation et l'appropriation de la langue sur le plan graphique dans le milieu urbain. L'état ou l'individu se servent d'une langue pour dire quelque chose à quelqu'un. ils sont amenés à choisir telle ou telle langue pour dire telle ou telle chose dans tel ou tel endroit et à tel ou tel moment ou deux langues a la fois. Les commerçants ou la population occupant différentes activités privées expriment leurs spécificités en plusieurs manières, ils se dévoilent à travers les langues dont ils se servent et à travers les discours qu'ils tiennent. Le recours aux différentes langues est très fréquent dans le milieu urbain tlemcenien. En effet, à travers ces différentes langues, la rue, en tant que lieu public, devient ainsi une scène où sont représentés ces langues, les discours et les spécificités culturelles et identitaires de différentes composantes de la société.

Nous avons constaté que les représentations urbaines et spatiales de la population occupant différentes activités privées, jouent un rôle primordial pour orienter leur choix linguistiques, d'où ce problème de conflit linguistique entre les langues en présence. Cette dominance de la langue arabe et le français dans le paysage de la ville de Tlemcen est le résultat d'un conflit entre deux politiques « *in vivo* » et « *in vitro* ». La présence de l'arabe dans le marquage *in vitro* est due à la politique linguistique menée par l'Etat visant la suppression du français dans l'environnement de cette ville et de l'Algérie entière. Et la domination du français ou sa forte présence dans le marquage *in vivo* affirme le non respect des lois d'arabisation d'un côté et la vitalité de cette langue qui est ancrée dans l'imaginaire des locuteurs algériens et vu comme langue de modernité et d'ouverture sur le monde. Nous remarquons aussi que les lois sur l'arabisation n'ont duré que quelques années. Mais actuellement, elles ne figurent que dans le corps des textes officiels et nous concluons nos résultats en disant qu'aujourd'hui, c'est la tendance vers le plurilinguisme où l'affichage *in vivo* devient un lieu de rencontre et un

marquage signalétique plurilingue ainsi qu'une forme d'identification et d'appropriation de l'espace urbain.

Pour conclure, nous dirons que cette analyse, nous a permis de à mieux voir comment nous approfondir notre étude en abordant la signalétique « in vivo » dans le sens le plus large : les tags, les graffitis, les affiches publicitaires, les panneaux d'indication, etc et ce dans le but de voir comment cette gestions « *in vivo* » pourrait être différente ou similaire entre deux villes de notre pays, et comment les langues s'affichent dans chaque milieu urbain monolingue pour produire du plurilinguisme où tout le monde se comprend et se produit sans complexe pour une vie meilleure et plein de nouveauté et d'ouverture sur d'autres mondes en affichant la langue étrangère qui donnera a la nouvelle génération le nouveau départ concernant l'étude et la compréhension de ces dernières .

Bibliographie

I - Ouvrages :

- BARTHES, R., *L'aventure sémiologique*, Seuil, Paris, 1985.
- BAYLON, C., *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Armand-Colin, France, 2005.
- BENRABAH, M., *Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique*, SEGUIER, Paris, 1999.
- BLANCHET, P., *La linguistique de terrain, méthodes et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, PUR, Rennes, 2000.
- CALVET, L.-J., *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot et Rivages, Paris, 1994.
- DE SAUSSURE, Ferdinand., *Cours de linguistique générale*, Editions ENAG, 1994.
- FLOCH, J.-M., *Identité visuelle*, PUF, Paris, 1994.
- LABOV, W., *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris, 1976.
- QUEFFELEC, A. et all., *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002.
- TALEB-IBRAHIMI, K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Editions El-Hikma, Alger, 1997.

II-Articles:

- BULOT, T., « La production de l'espace à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée » dans *Langue urbaine et identité, langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris, 1999, p.p.39-70.
- CALVET, L.-J., « Les voix de la ville revisitées » dans *Signalétique langagière et linguistique des espaces de ville (configuration et enjeux sociolinguistiques)*, revue de l'université de Moncton, vol. 36, n°1, Nouveau Brunswick(Canada), 2005, p.p. 9-30.
- HOLTZER, G., « Plurilinguisme urbain, le cas de la ville de Conakry » dans *Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*, P.U. de Franche- Comté/Besançon, France, 2005, p.p. 139-152.
- LUCCI, V., « En quête d'une identité » dans *Des écrits dan la ville. Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.p.166-219.

- MILLET, A., « La ville, un espace socio-sémiotique », dans *Des écrit dans la ville*.
- *Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, L'Harmattan, Paris, 1993.

III- Sitographie :

- BULOT, T., « La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUE n°3, mai 2002, p.p. 8-10, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- BULOT, T., « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUE n°3, mai 2002, p.p.91-105, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- BULOT, T. et VESCAMBRES, V., « Sociolinguistique urbaine et géographie sociales : hétérogénéité des langues et des espaces », sur : http://subru2.univ-mans.fr/lettres/eso/evenements/rennes_10_04/contributions_10_2004/bt.pdf consulté le: 05 aout 2008.
- CALVET, L.-J., « La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUE n°3, mai 2002, p.p. 46-53, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- DORIER-APPRILL, D. et VAN DEN AVENNE, C., « Usage toponymique et pratique de l'espace urbain à Mopti (Mali) » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUE n°3, mai 2002, p.p. 151-158, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- GASQUET-SYRUS, M., « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? » dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUE n°3, mai 2002, p.p. 54-71, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- GRANGUILLAUME, G., « Langue, identité, violence : l'encrage algérien » dans *Douleur et invention du politique en Algérie*, Editions Démosthène, Caen Université, 1998,

p.p. 11-28, sur : http://granguillaume.free.fr/ar_ar/languevioll.htm consulté le : 12 janvier 2008.

- LAMIZET, Bernard., « Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? » dans *Lieux de ville : langues(s) urbaines, identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, revue électronique : MARGES LINGUISTIQUES n°3, mai 2002, p.p. 179-200, sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- <http://www.sociolinguistique-urbaine.com/JISU/html>
- <http://maps.google.fr>
- www.wikipedia.org

IV-Dictionnaire/Encyclopédies :

- CHARAUDEAU, P., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002.
- DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE, *culture générale, langue française*, Larousse (VUEF), Paris-Cedex, 2002.
- HACHETTE du Français, *Dictionnaire de langue française*, Edition algérienne ENAG, 1992

Annexes

- 1- Le corpus*
- 2- Le journal officiel de l'Algérie n° 03 du 16 janvier 1991 portant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe.*
- 3- La grille d'observation du marquage signalétique de Tlemcen*
- 4- Indexe des graphiques.*

Annexe 1 :

Le marquage « in vivo »

1- Les enseignes de commerce

1-1- L'affichage biplurilingue



Photo 1 : 08 Mai 2012



Photo 2 : 08 Mai 2012



Photo 3 : 08 Mai 2012



Photo 4 : 08 Mai 2012



Photo 5 : 08 Mai 2012



Photo 6 : 08 Mai 2012



Photo 7 : 08 Mai 2012



Photo 8 : 08 Mai 2012



Photo 9 : 08 Mai 2012



Photo 10 : 08 Mai 2012



Photo 11 : 08 Mai 2012



Photo 12 : 08 Mai 2012



Photo 13 : 08 Mai 2012

1-2 L'affichage mono langue (arabe)



Photo 14 : 08 Mai 2012



Photo 15 : 08 Mai 2012



Photo 16 : 08 Mai 2012

1-2 L'affichage mono lingue (Français)



Photo 17 : 08 Mai 2012



Photo 18 : 08 Mai 2012



Photo 19 : 08 Mai 2012



Photo 20 : 08 Mai 2012



Photo 21 : 15 février 2013



Photo 22 : 15 février 2013



Photo 23 : 15 février 2013



Photo 24 : 15 février 2013



Photo 25 : 15 février 2013



Photo 26 : 15 février 2013



Photo 27 : 15 février 2013



Photo 28 : 15 février 2013



Photo 29 : 15 février 2013



Photo 30 : 15 février 2013



Photo 31 : 08 Mai 2012



Photo 32 : 08 Mai 2012



Photo 33 : 08 Mai 2012



Photo 34 : 08 Mai 2012



Photo 35 : 08 Mai 2012



Photo 36 : 08 Mai 2012



Photo 37 : 15 février 2013



Photo 38 : 08 Mai 2012



Photo 39 : 15 février 2013



Photo 40 : 15 février 2013



Photo 41 : 15 février 2013

1-3 L'affichage des autres langues



Photo 42 : 15 février 2013



Photo 43 : 15 février 2013



Photo 44 : octobre de l'année 2014



Photo 45 : octobre de l'année 2014



Photo 46 : octobre de l'année 2014



Photo 47 : 08 Mai 2012



Photo 48 : octobre de l'année 2014



Photo 49 : 08 Mai 2012



Photo 50 : octobre de l'année 2014

2 Les plaques de signalisation privée

2-1- L'affichage bilingue



Photo 51: 15 février 2013



Photo 52 : 15 février 2013



Photo 53: 15 février 2013



Photo 54 : 15 février 2013



Photo 55 : 15 février 2013



Photo 56 : 15 février 2013



Photo 57 : 15 février 2013



Photo 58 : 15 février 2013



Photo 59 : 15 février 2013



Photo 60 : 15 février 2013

2-2 L'affichage mono lingue (arabe)



Photo 61 : 15 février 2013

2-3 L'affichage mono lingue (Français)

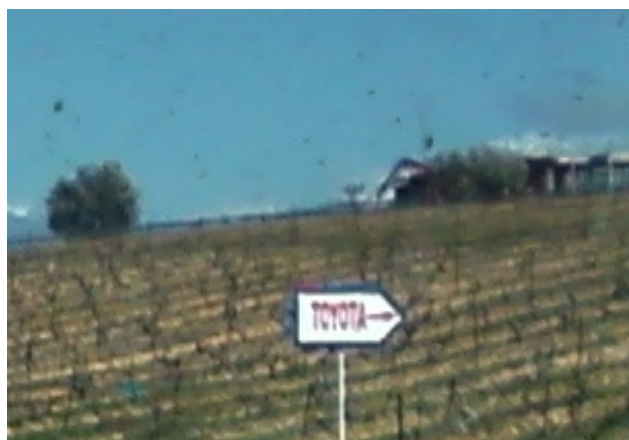


Photo 62 : 15 février 2013



Photo 63 : 15 février 2013



Photo 64 : 15 février 2013



Photo 65 : 15 février 2013



Photo 66 : 15 février 2013

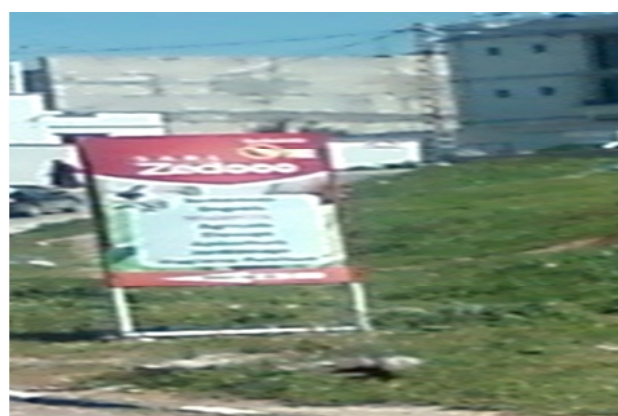


Photo 67 : 15 février 2013



Photo 68 : 15 février 2013



Photo 69 : 15 février 2013



Photo 70 : 15 février 2013



Photo 71 : 15 février 2013



Photo 72 : 15 février 2013



Photo 73 : 15 février 2013



Photo 74 : 15 février 2013



Photo 75 : 15 février 2013



Photo 76 : 15 février 2013



Photo 77 : 15 février 2013



Photo 78 : 15 février 2013



Photo 79 : 15 février 2013

3-4 L'affichage des autres langues



Photo 80 : 15 février 2013

Le marquage « in vitro »

1- Les noms des entreprises et administrations publiques

1-1- L'affichage bilingue



Photo 81 : 15 février 2013



Photo 82 : 08 Mai 2012



Photo 83 : octobre de l'année 2014



Photo 84 : octobre de l'année 2014



Photo 85 : 08 Mai 2012



Photo 86 : novembre de l'année 2014



Photo 87 : octobre de l'année 2014



Photo 88 : 08 Mai 2012



Photo 89 : aout de l'année 2014



Photo 90 : aout de l'année 2014



Photo 91 : 08 Mai 2012



Photo 92 : 08 Mai 2012



Photo 93 : 08 Mai 2012



Photo 94 : 15 février 2013



Photo 95 : aout de l'année 2014



Photo 96 : aout de l'année 2014



Photo 97 : 08 Mai 2012



Photo 98 : 08 Mai 2012



Photo 99 : aout de l'année 2014



Photo 100 : novembre de l'année 2014



Photo 101 : novembre de l'année 2014



Photo 102 : novembre de l'année 2014



Photo 103 : novembre de l'année 2014



Photo 104 : novembre de l'année 2014



Photo 105 : novembre de l'année 2014

1-2 L'affichage mono lingue (arabe)



Photo 106 : novembre de l'année 2014



Photo 107 : novembre de l'année 2014



Photo 108 : 08 Mai 2012



Photo 109 : 08 Mai 2012



Photo 110 : novembre de l'année 2014



Photo 111: novembre de l'année 2014



Photo 112 : novembre de l'année 2014



Photo 113 : novembre de l'année 2014



Photo 114 : 02 décembre 2014



Photo 115 : 02 décembre 2014



Photo 116 : 02 décembre 2014



Photo 117 : 02 décembre 2014



Photo 118 : 02 décembre 2014



Photo 119 : 02 décembre 2014



Photo 120 : 02 décembre 2014



Photo 121 : 02 décembre 2014



Photo 122 : 02 décembre 2014



Photo 123 : 02 décembre 2014



Photo 124 : 02 décembre 2014



Photo 125 : 02 décembre 2014

1-3 L'affichage mono lingue (Français)



Photo 126 : 08 Mai 2012



Photo 127 : 08 Mai 2012



Photo 128 : 15 février 2013



Photo 129 : 15 février 2013



Photo 130 : 15 février 2013

2 Les plaques de signalisation institutionnelle

2-1- L'affichage bilingue



Photo 131 : 08 Mai 2012



Photo 132 : 08 Mai 2012



Photo 133 : 08 Mai 2012



Photo 134 : 08 Mai 2012



Photo 135 : 08 Mai 2012



Photo 136 : 08 Mai 2012



Photo 137 : 08 Mai 2012



Photo 138 : 08 Mai 2012

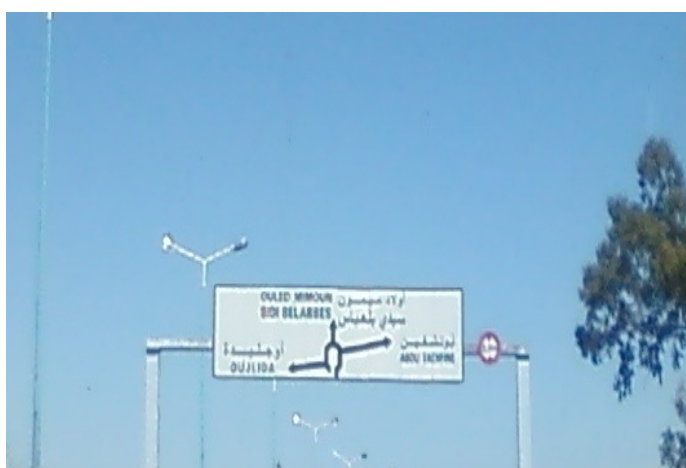


Photo 139 : 08 Mai 2012



Photo 140 : 08 Mai 2012

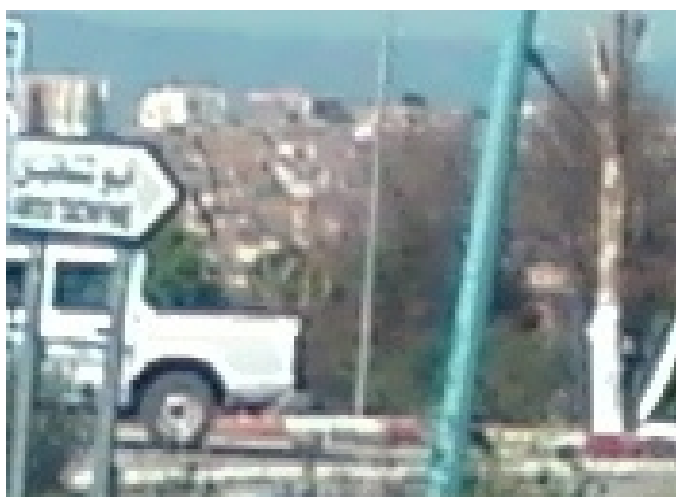


Photo 141 : 08 Mai 2012



Photo 142 : 08 Mai 2012



Photo 143 : 08 Mai 2012



Photo 144 : 08 Mai 2012



Photo 145 : octobre de l'année 2014



Photo 146 : 08 Mai 2012



Photo 147 : octobre de l'année 2014



Photo 148 : 08 Mai 2012



Photo 149 : octobre de l'année 2014



Photo 150 : octobre de l'année 2014



Photo 151 : octobre de l'année 2014



Photo 152 : octobre de l'année 2014



Photo 153 : octobre de l'année 2014



Photo 154 : octobre de l'année 2014



Photo 155 : octobre de l'année 2014



Photo 156 : octobre de l'année 2014



Photo 157 : octobre de l'année 2014

2-2 L'affichage mono lingue (arabe)



Photo 158 : octobre de l'année 2014



Photo 159 : octobre de l'année 2014

Annexe 2 :

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 03 du 16

janvier 1991

LOIS

Loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

Le président de la République

Vu la constitution notamment ses articles 3, 58, 80, 115,117 et 155 ;

Vu l'ordonnance n°66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile ;

Vu l'ordonnance n°66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n°99-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n°68-92 du 26 avril 1968 complétée, portant obligation de la connaissance de la langue arabe par les fonctionnaires et assimilés ;

Vu l'ordonnance n°70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil ;

Vu l'ordonnance n°73-55 du 1er octobre 1973 portant arabisation des sceaux nationaux ;

Vu l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;

Vu l'ordonnance n°76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation et notamment son article 8 ;

Vu la loi n°84-05 du 7 janvier 1984 relative à la planification des effectifs du système éducatif ;

Vu la loi n°86-10 du 19 août 1986 portant création de l'académie algérienne de langue arabe ;

Vu la loi n°88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques ;

Vu la loi n°88-27 du 12 juillet 1988 portant organisation du notariat et notamment son article 18 ;

Vu la loi n°89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique et notamment ses articles 2,3 et 4 ;

Vu la loi n°89-13 du 7 août 1989 portant loi électorale, modifiée et complétée et notamment son article 125 ;

Vu la loi n°89-16 du 11 décembre relative à l'organisation et au fonctionnement de l'assemblée populaire nationale ;

Vu la loi n°89-21 du 12 décembre 1989 portant statut de la magistrature ;

Vu la loi n°89-22 du 12 décembre 1989 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement de la Cour suprême et notamment son article 5 ;

Vu la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information et notamment son article 6 ;
Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune et notamment son article 38 ;
Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 12990 relative à la wilaya et notamment son article 12 ;
Vu la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;
Vu la loi n° 90-32 du 4 décembre 1990 relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour des comptes ;

Après adoption par l'Assemblée Populaire Nationale,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Chapitre I

Dispositions générales

Article 1er : La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale.

Art. 2 : La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Art. 3 : *Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation.*

Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes.

Chapitre II

Domaines d'application

Art.4 : Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière technique et artistique.

Art.5 : Tous les documents officiels, les rapports, et les procès verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.

L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Art. 6 : Les actes sont rédigés exclusivement en langues arabe.

L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Art.7 : Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions, sont en langue arabe.

Les décisions de justice et les jugements, les avis et les décisions du conseil constitutionnel et de la Cour des comptes, sont rendus ou établis dans la seule langue arabe.

Art. 8 : les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi dans les administrations et entreprises doivent se dérouler en langues arabe.

Art. 9 : les sessions et séminaires nationaux ainsi que les stages professionnels et de formation et les manifestations publiques se déroulent en langues arabe.

Il peut être fait usage de langues étrangères, de façon exceptionnelle et parallèlement à la langue arabe, lors des conférences, rencontres et manifestations à caractère international.

Art. 10 : Sont établis exclusivement en langue arabe, les sceaux, timbres et signes officiels spécifiques aux institutions, administrations publiques et entreprises quelle que soit leur nature.

Art. 11: Toutes les correspondances des administrations, institutions et entreprises doivent être rédigées exclusivement en langue arabe.

Art. 12 : Les relations des administrations, institutions, entreprises et associations avec l'étranger s'effectuent en langue arabe.

Les traités et conventions sont conclus en langue arabe.

Art. 13 : Le journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire est édité exclusivement en langue arabe.

Art.14 : Le journal officiel des débats de l'assemblée populaire nationale est édité exclusivement en langue arabe.

Art. 15 : L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères.

Art. 16 : Sous réserve des dispositions de l'article 13 de la loi relative à l'information, l'information destinée aux citoyens doit être en langue arabe.

L'information spécialisée ou destinée à l'étranger peut être en langues étrangères.

Art. 17 : Les films cinématographiques et/ou télévisuels ainsi que les émissions culturelles et scientifiques sont diffusés en langue arabe ou traduits ou doublés.

Art. 18 : Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'information, toutes les déclarations, interventions et conférences ainsi que toutes les émissions télévisuelles se déroulent en langues arabe.

Elles sont traduites si elles sont en langues étrangères.

Art. 19 : La publicité sous quelque forme qu'elle soit, se fait en langue arabe.

Il peut être fait à titre exceptionnel, le cas échéant, usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe, après autorisation des parties compétentes.

Art. 20 : *Sous réserve d'une transcription esthétique, et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toutes inscriptions lumineuses, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe.*

Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés.

Art. 21 : Sont imprimés en langue arabe et en plusieurs langues étrangères et à condition que la langue arabe soit mise en évidence, les documents, imprimés, emballages et boîtes comportant des indications techniques, modes d'emploi, composantes, concernant notamment :

- Les produits pharmaceutiques,
- Les produits chimiques,
- Les produits dangereux
- Les appareils de sauvetage et de lutte contre les incendies et les calamités.

Art. 22 : Les noms et indication concernant les produits, marchandises et services et tous objets fabriqués, importés ou commercialisés en Algérie sont établis en langue arabe.

Il peut être fait usage de langues étrangères à titre complémentaire.

Les modalités d'application du présent article seront précisées par voie réglementaires.

Chapitre III

Organes d'exécution, du suivi et de soutien.

Art. 23 : Il est créé auprès du chef du Gouvernement un organe national d'exécution, chargé du suivi et de l'application des dispositions de la présente loi.

Sa composition et les modalités de son fonctionnement seront fixées par voie réglementaire.

Art. 24 : Le Gouvernement présente, dans le cadre de sa communication annuelle à l'Assemblée populaire nationale, un exposé détaillé sur la généralisation et la promotion de la langue arabe.

Art. 25 : Les assemblées élues et les associations veillent dans les limites de leurs prérogatives au suivi de l'opération de généralisation et à la bonne utilisation de la langue arabe.

Art. 26 : L'académie algérienne de langue arabe veille à l'enrichissement, la promotion et le développement de la langue arabe pour assurer son rayonnement.

Art. 27 : IL est créé un centre national chargé de :

- Généraliser l'utilisation de la langue arabe par tous les moyens disponibles modernes,
- Traduire les recherches scientifiques et technologiques éditées en langues étrangères et assurer leur publication en langue arabe;
- Traduire les documents officiels à la demande,
- Assurer le doublage des films scientifiques, culturels et documentaires,
- Concrétiser les recherches théoriques de l'académie algérienne de langue arabe et des autres académies arabes.

Art. 28 : L'Etat décerne des prix aux meilleures recherches scientifiques réalisées en langue arabe. Les modalités d'application du présent article seront fixées par voie réglementaire.

Chapitre IV

Dispositions Pénales

Art. 29 : Est nul et de nul effet tout document officiel rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

La partie ayant rédigé ou authentifié le dit document assume l'entière responsabilité des effets qui en découlent.

Art. 30 : Toute violation des dispositions de la présente loi constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires.

Art. 31 : Toute infraction aux dispositions des articles 17, 18, 19, 20, 21 et 22 est passible d'une amende de 5.000 à 10.000 DA.

Art. 32 : Quiconque signe un document rédigé dans une langue autre que la langue arabe, lors de l'exercice de ses fonctions officielles, est passible d'une amende de 1.000 à 5.000 DA.

Toutefois, il est possible de signer des documents traduits opposables à l'étranger.

Art. 33 : *Les responsables des entreprises privées, les commerçants et les artisans qui contreviennent aux dispositions de la présente loi sont passibles d'une amende de 1.000 à 5.000DA.*

En cas de récidive, il est procédé à la fermeture temporaire ou définitive du local ou de l'entreprise.

Art. 34 : Les associations à caractère politique qui contreviennent aux dispositions de la présente loi sont passibles d'une amende de 10.000 à 100.000 DA.

En cas de récidive, il leur est fait application des dispositions de l'article 33 de la loi n° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique.

Art. 35 : Toute personne ayant un intérêt matériel ou moral dans l'application de la présente loi peut intenter un recours apuré des autorités administratives ou une action en justice contre tout acte contraire aux dispositions de la présente loi.

Chapitre V

Dispositions transitoires

Art. 36 : Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur dès la publication de la présente loi et en tout état de cause au plus tard le 5 juillet 1992.

Art. 37 : L'enseignement dans la seule langue arabe, au niveau des établissements et instituts d'enseignements supérieurs prendra effet à compter de la première année universitaire 1991/ 1992 et se poursuivra jusqu'à l'arabisation totale et définitive au plus tard le 5 juillet 1997.

Art. 38 : Les rapports, analyses et ordonnances médicales sont établis en langue arabe.

Toutefois et à titre exceptionnel, ils peuvent être établis, en langues étrangères jusqu'à arabisation définitive des sciences médicales et pharmaceutiques.

Art. 39 : Il est interdit aux organismes et entreprises d'importer les équipements d'informatique et de télex et tout équipement destiné à l'impression et la frappe s'ils ne comportent pas des caractères arabes.

Chapitre VI

Dispositions finales.

Art. 40 : Sont abrogées les dispositions de l'ordonnance n°68-92 du 26 avril 1968 portant obligation de la connaissance de la langue arabe par les fonctionnaires et assimilés, les dispositions de l'ordonnance n°73-55 du 1er octobre 1973 portant arabisation des sceaux nationaux ainsi que toutes les dispositions contraires à la présente loi.

Art. 41 : La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le 16 janvier 1991

Annexe 3 :

La grille d'observation :

GRILLE D'OBSERVATION DU PAYSAGE LINGUISTIQUE DE TLEMCEM (CENTRE VILLE, AGGLOMERATION, PERIPHERIE)

	OFFICIEL			PRIVE		
affichage	Entreprises et administrations publiques	Panneaux signalétiques	Total	Enseignes de commerce	Plaques de signalisation privées	Total
Bi plurilingue	25 PH	28 PH	53 PH	13 PH	10PH	23 PH
Monolingue arabe	20 PH	2 PH	22 PH	3 PH	1 PH	4 PH
Monolingue français	5 PH	0 PH	5 PH	25 PH	18 PH	43 PH
Autres langues	0 PH	0 PH	0 PH	9 PH	1 PH	10 PH
Total	50 PH	30	80 PH	50 PH	30 PH	80 PH
				+		
					160 PH	

Indexe des graphiques :**Liste des graphiques :**

Graphe A : la population occupée par le secteur d'activité dans la wilaya de Tlemcen	p22
Graphique 1 : Le nombre d'affichage des enseignes de commerce.....	p31
Graphique 2 : Le pourcentage des langues misent en enseignes de commerce	p32
Graphique 3 : Le nombre d'affichage des plaques de signalisation.....	p33
Graphique 4 : Le pourcentage des langues misent en plaques de signalisation.....	p34
Graphique 5 : La mise en scène « in vivo » de la ville de Tlemcen	p35
Graphique 6 : Le nombre d'affichage des noms des entreprises et administrations publiques.....	p37
Graphique 7 : Le pourcentage des langues misent en affichage des noms des entreprises et administrations publiques.....	p38
Graphique 8 : Le nombre d'affichage des panneaux signalétiques.....	p39
Graphique 9 : Le pourcentage des langues misent en panneaux signalétiques.....	p40
Graphique 10 : La mise en scène « in vitro » de la ville de Tlemcen.....	p41
Graphique 11 : La distribution des langues dans l'espace urbain tlemcenien.....	p42
Graphique 12 : La mise en scène « in vivo » et « in vitro » de la ville de Tlemcen.....	p43

Table des matières

Introduction générale.....05

CHAPITRE I : CADRAGE THEORIQUE

La sociolinguistique urbaine : Genèse, fondements et spécificités

Introduction.....	05
1- Genèse de la sociolinguistique (urbaine)	06
2-La sociolinguistique urbaine	08
3- Les rapports entre langue et société en sociolinguistique urbaine.....	09
4-Le bilinguisme et le plurilinguisme : une situation sociolinguistique urbaine.....	10
5-L'espace urbain comme lieu de rencontre et de marquage signalétique.....	10
5-1- Le marquage signalétique.....	11
6- Le « <i>in vivo</i> » et le « <i>in vitro</i> »: une réalité sociolinguistique urbaine.....	11
6-1- Les écrits <i>in vivo</i> chez L.J.CALVET.....	12
6-1-1- l'affichage privé dans l'espace urbain.....	12
6-2- Les écrits <i>in vitro</i> chez L.J.CALVET	13
6-2-1- l'affichage officiel (institutionnel) dans l'espace urbain.....	14
6-2-2 L'Algérie et ses écrits <i>in vitro</i>	14
6-2-2-1- la politique d'arabisation en Algérie.....	14
6-2-2-2- La langue française en présence et son statut.....	15
Conclusion.....	17

CHAPITRE II : CADRAGE METHODOLOGIQUE

Tlemcen, une ville, un terrain et un corpus

Introduction.....	19
1- Présentation de la ville de Tlemcen.....	20

2- Les lieux de l'enquête.....	21
3-Population occupée par le secteur d'activité.....	22
4-Méthodologie de l'enquête.....	22
5-Présentation et description du corpus	23
6-Description de la grille.....	24
7-Analyse du corpus.....	25
8-La situation plurilingue dans le paysage linguistique de la ville de Tlemcen	25
9-Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées	26
Conclusion.....	28

CHAPITRE III : L'ANALYSE DU CORPUS

Tlemcen : une ville, des lieux et des langues

Introduction.....	29
Analyses et commentaires	30
1-1 Le marquage signalétique « in vivo »	31
1-1-1 Les enseignes de commerce	31
1-1-2 Les plaques de signalisation	33
1-1-3 La réalité du marquage signalétique « in vivo » dans la ville de Tlemcen.....	35
1-2 Le marquage signalétique « in vitro ».....	37
1-2-1 Les noms des entreprises et administrations publiques	37
1-2-2 Les panneaux signalétiques.....	39
1-2-3 La réalité du marquage signalétique « in vitro » dans la ville de Tlemcen.....	41
1-3 Le marquage signalétique plurilingue de la ville de Tlemcen.....	42
Conclusion.....	44
Conclusion générale.....	45
Bibliographie.....	49
Annexes.....	52